

Vol. 25 n° 11 Edmonton, le vendredi 15 mars 1991 20 pages 50¢

La réforme... doit tenir compte...

à lire en page 5

• La proposition des libéraux québécois:

Un Québec fort dans un Canada différent

APF - C'est un Canada refait de fond en comble que le Parti libéral du Québec propose au reste du pays. Un Canada tellement différent de ce qu'on connaît présentement, qu'il ne faut pas se surprendre au fond de voir les anglophones accuser le premier ministre du Québec d'être un séparatiste.

La réforme proposée, qui a été adoptée par les militants libéraux lors du 25e congrès du parti, s'articule autour de trois objectifs: l'autonomie politique de l'État québécois, le renforcement de l'union économique canadienne, et le réaménagement de la structure politique canadienne.

Le Québec propose d'exercer sa pleine souveraineté dans les champs de compétence qui lui sont déjà exclusifs en vertu de la constitution actuelle. Cette compétence exclusive s'exercerait dans les affaires sociales, les affaires urbaines, la culture, l'éducation, l'habitation, les loisirs et les sports, la politique familiale, la politique de la main-d'oeuvre, les ressources naturelles, la santé et le tourisme.

Ensuite, le Québec exercerait sa pleine souveraineté dans des secteurs non énumérés dans la constitution canadienne, ainsi que dans certains domaines à juridiction partagée ou à compétence fédérale. Ces secteurs sont l'agriculture, l'assurance-chômage, les communications, le développement régional, l'énergie, l'environnement, l'industrie et le commerce, la langue (incluant les institutions fédérales en territoire québécois), la recherche et le développement, la sécurité publique et la sécurité du revenu.

Des pouvoirs seraient toujours partagés entre le Québec et le Canada dans les affaires autochtones, la fiscalité et le revenu, l'immigration, les institutions financières, la justice, les pêcheries, la politique étrangère, les postes, les télécommunications, et les transports.

Le gouvernement fédéral ne conserverait que des pouvoirs exclusifs dans les domaines de la défense et de la sécurité du territoire, les douanes et les tarifs, la gestion de la dette commune, la monnaie et la péréquation.

L'union économique serait maintenue et renforcée en fonction de la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux entre les provinces, d'une union douanière et monétaire, et de la réduction de la taille de l'État fédéral.



Robert Bourassa

Le Parti libéral du Québec veut:

«...un changement fondamental dans les relations Québec-Canada»

Le nouvel ordre politique comprendrait enfin le remplacement de l'actuelle constitution canadienne par une nouvelle constitution, avec le droit pour les parties de s'en retirer suite à un avis préalable, et intégrant une Charte des droits et libertés.

Le gouvernement du Canada aurait 18 mois pour négocier avec le Québec cette nouvelle entente, qui serait ensuite ratifiée par un référendum auprès de la population québécoise d'ici l'automne 1992. À défaut d'une entente avec Ottawa, le gouvernement Bourassa proposerait l'accès du Québec au statut d'État souverain, et offrirait au reste du Canada une union économique gérée par des institutions de nature confédérales.

Le Québec ne négociera pas avec les autres provinces canadiennes

APF - Que cela plaise ou non aux provinces anglophones, le Québec ne négociera pas son avenir politique et constitutionnel à onze, mais seulement avec le gouvernement fédéral.

Les plus fédéralistes au sein du Parti libéral du Québec ont tenté, sans succès, de convaincre les militants libéraux qu'il valait mieux «négocier» le projet de réforme constitutionnel et politique «avec le reste du Canada». «Meech est mort, la négociation avec le Canada est morte» a lancé sur un ton solennel un jeune militant libéral.

De même, les fédéralistes n'ont pu convaincre une majorité de militants d'attendre le résultat d'études sur les impacts économiques et fiscaux du rapatriement des pouvoirs, avant d'entreprendre une démarche autonomiste. Les nationalistes y ont vu une tentative de remettre à plus tard la réforme politique.

Une autre résolution allant dans le même sens a été battue de justesse, par seulement cinq voix. On proposait que le gouvernement libéral s'engage à informer clairement et complètement les Québécois sur les avantages et les désavantages de l'accession du Québec au statut d'État souverain à court, moyen et long termes, advenant qu'ils décident de s'engager dans cette voie.

Des 56 amendements proposés au rapport du comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, quelques-uns seulement ont été adoptés par les délégués libéraux. Les jeunes militants en particulier, qui avaient adopté dès le départ une position très nationaliste et qui formaient le tiers de l'assem-

(suite en page 3)

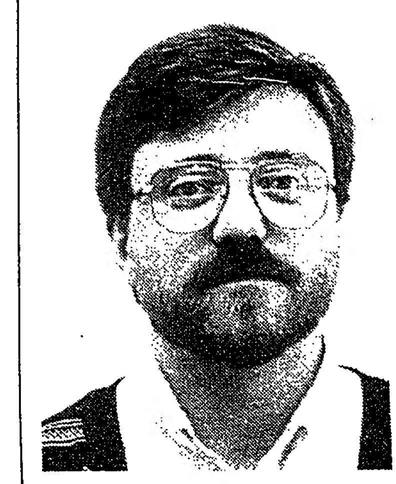
Près de 2 700 personnes se rendent au Fort Edmonton

à lire en page 3



(Photo Martyne Couture)

Ils ont déclaré...



Claude Moquin

À propos de l'auto-financement de la Cabane à sucre d'Edmonton:

«C'est impossible... ça prend beaucoup d'énergie pour l'organiser...»

à lire en page 3

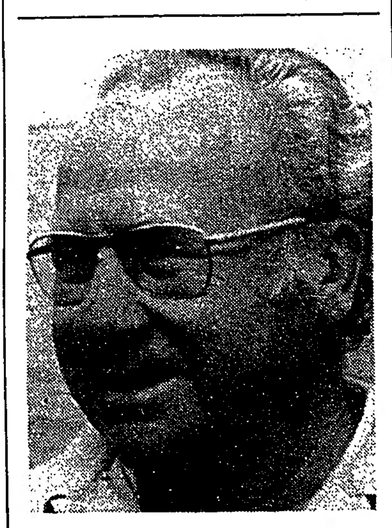


Aurèle Thériault

La création d'une assemblée constituante:

«...un moyen extraordinaire en des temps extraordinaires...»

à lire en page 3



Louis Robichaud

Il a qualifié l'APEC

«...d'alliance pour la démolition du français au Canada»

à lire en page 5

Au régional...

• ACFA régionale de Bonnyville

Rémi Gagnon, nouveau président pour un terme d'un an

par PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - Une soixantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle de la régionale de l'ACFA de Bonnyville le 22 février dernier.

Comme le veut la coutume, on a profité de l'occasion pour rendre hommage aux bénévoles qui se dévouent sans compter pour la communauté francophone de Bonnyville et des environs.

Ainsi on a reconnu le travail d'une quarantaine de bénévoles du bingo. L'ACFA a présenté des plaques-souvenirs à mesdames Nicole Bugeaud-Croteau, Francine Gagnon et Isabelle Hétu.

On a aussi remis un cadeau à M. René Dallaire, un ancien président de la régionale, pour sa généreuse contribution. D'ailleurs, on le qualifie «d'homme toujours disponible, qu'on prête à toutes les sauces et à toutes les salades», comme le disait si bien M. Lionel Rémillard, président par interim de la régionale.

Le club des aînés et la régionale ont aussi tenu à reconnaître le travail inlassable de M. Léon Albert dans la communauté et en particulier pour avoir surveillé tous les travaux de rénovations au Centre culturel afin d'aménager le local des aînés. Selon M. Rémillard, M. Albert pourrait faire partie du club des aînés s'il n'était pas si occupé à aider les autres.

Dans son rapport annuel, M. Rémillard a mentionné que la régionale a connu une baisse dans le nombre de ses membres malgré le fait qu'elle a recruté de nouveaux membres. «On peut attribuer cette baisse au déclin de l'économie locale, au décroissement de la population (qui a diminué d'environ 1 000 personnes dans les 18 derniers mois), la confrontation créée par le projet d'une école française distincte, homogène», a déclaré M. Rémillard. Selon lui, la communauté de Bonnyville a beaucoup changé et la structure sociale a changé davantage.

Au secteur éducation, M. Rémillard a mentionné que «l'ACFA continue toujours d'appuyer les membres de la SPECF dans leur démarche pour obtenir une école française. De plus, l'ACFA a participé aux sessions d'information sur la gestion scolaire lors de la tournée de consultation Lamoureux-Tardif. Il a aussi ajouté que la régionale travaille étroitement avec le centre de l'Éducation permanente pour offrir aux francophones de Bonnyville et la région divers cours comme le tissage, le conditionnement physique, la danse en ligne, le perfectionnement du français écrit, etc.

L'ACFA a aussi participé et organisé des sessions d'information sur l'entente Canada-communauté avec madame Francine Bourque, messieurs Lucien Larose et Denis Tardif.

Au niveau du secteur culturel et communautaire, la liste des activités énumérées par le président démontre le rôle important qu'on accorde à ce secteur pour sensibiliser et accroître la visibilité de la communauté francophone.

Au secteur Jeunesse, la régionale réitère son appui au groupe de jeunes les Anti-Coquilles qui ont pris en main la survie et l'avenir de la francophonie dans leur région en s'impliquant dans le dossier de l'éducation. Malgré tout, ces jeunes se sentent isolés et voudraient partager leurs convictions. Il n'en reste pas moins que la régionale leur offre des facilités pour la réalisation de leurs projets et de leurs activités.

Enfin, pour l'année 1991-92, la régionale s'est donnée une dizaine de priorités dans à peu près tous les domaines qu'elle touche.

L'exécutif de la régionale pour 1991 sera composé de Rémi Gagnon qui a accepté la présidence pour un terme d'un an seulement, Nicole Bugeaud-Croteau et Luc Pinon à la vice-présidence, Charles Vincent comme secrétaire-trésorier et Lionel Rémillard, comme président sortant. Clémence Lemire demeure l'agente de liaison et de coordination de la régionale et Sylvie Guénette en est la secrétaire-réceptionniste.

• Hommage aux bénévoles

Ann et Daniel Lavoie reçoivent des plaques





(Photos Benoit Girard)

Al «Boomer» Adair a remis une magnifique plaque à Ann Lavoie.

Le député de Peace River a aussi remis une plaque à Daniel Lavoie.

par BENOIT GIRARD

ST-ISIDORE - Le 16 février dernier, lors de la soirée de danse du Carnaval de St-Isidore, l'honorable Al «Boomer» Adair, député à l'assemblée législative pour Peace River et ministre du Transport et des Services publics, remettait deux plaques devant la foule qui remplissait la salle des Pionniers du centre culturel.

La première plaque a été remise en guise de remerciements, au comité de construction de ce centre, aux donateurs et aux bénévoles qui ont fait de ce projet une réalité pour le bénéfice de tous les gens de St-Isidore et de la région. Sur la plaque, on retrouvait 61 noms d'organismes et d'individus qui ont généreusement collaboré au besoin financier du projet. On se souviendra que les travaux de construction du centre culturel ont débuté pendant l'été 1986 pour se terminer au printemps 1987.

Cette plaque a été remise à Ann Lavoie qui était alors présidente du comité de construction et qui, il faut le noter, avait consacré plus d'un an de sa vie à ne s'occuper que de ce projet. Elle méritait bien les honneurs de cette présentation et la foule l'a applaudie chaleureusement. Les autres membres du comité de construction étaient: Jean-Marc Beaudoin, vice-président; Armande R. Lavoie, secrétaire-trésorière; François Allard, conseiller; Gilles Bouchard (I.D. 17W), conseiller; Don Spink (I.D. 17W), conseiller et Adèle Boucher, conseillère.

Outre les remerciements adressés au comité de construction, aux donateurs et aux bénévoles, des remerciements sont aussi exprimés à l'intention du député fédéral, M. Albert Cooper, à M. Chuck Curr, directeur régional des affaires municipales ainsi qu'aux membres du conseil I.D. 17W pour leur support.

La seconde plaque remise lors de cette soirée a été présentée au président du comité culturel, Daniel Lavoie. Elle rappelle qu'en 1990 les améliorations du centre qu'il restait à accomplir ont été complétées par un programme provincial. Cette plaque est signée par l'honorable Al «Boomer» Adair (qui a fait lui-même la présentation) et par l'honorable Ken Kowalski, ministre responsable des loteries.

• Carnaval de l'école Maurice-Lavallée

Mlle Lavallée à Miss Teen Edmonton

par SYLVIE FRANCOEUR

EDMONTON - Le Carnaval d'hiver à l'école Maurice-Lavallée était chargé d'activités. Du début à la fin, l'entrain n'a pas cessé. Le tout a commencé par le concours de Mlle Lavallée, un dîner hamburger, suivi par des activités à l'aréna Confederation.

Cette activité «est une tradition à Maurice-Lavallée. C'est notre septième année de suite» explique M. Léo Turcotte, directeur de l'école Maurice-Lavallée. «On a toujours apporté des éléments nouveaux». Cette année, les changements ont été apportés au niveau de la programmation; par exemple, le concours de Mlle Lavallée, ainsi que la durée du carnaval.

Le concours de Mlle Lavallée était une première pour l'école et comprenait beaucoup de planification et d'organisation. Serge Lavoie explique le processus pour le choix des candidates: «Elles s'inscrivaient, ensuite il y a eu une présélection. Cinq professeurs et une étudiante ont choisi 8 finalistes parmi une vingtaine de participantes».



(Photo Sylvie Francoeur)

Jennifer Pierre-Louis, l'une des candidates au titre de «Mlle Lavallée».

Les finalistes étaient jugées sur leur talent en art oratoire, un talent personnel et leur personnalité. Les gagnantes sont les suivantes: en troisième place, Sherri Girard, qui a remporté une bourse de 50 $ et Jennifer Pierre-Louis a remporté une bourse de 75 $ en finissant en deuxième place. Et finalement, l'heureuse et fière récipiendaire du titre Mlle Lavallée est Annique Lavergne.

Mlle Lavergne (ou devrait-on dire Mlle Lavallée), décrit son expérience: «C'est un gros travail. C'est une chose que j'ai toujours voulu faire. Ça veut dire beaucoup pour moi, spécialement que je l'ai fait en français». Elle ajoute: «Nous avons eu beaucoup de coopération de tout le monde, spécialement

(suite en page 3)

SOMMAIRE

À la 3...

• La 42e Cabane à sucre

Près de 2 700 personnes se rendent au Fort Edmonton

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - 2 700 personnes, c'est 1 200 de moins que l'an dernier, et cela implique un déficit d'environ 10 000 $, selon les chiffres obtenus de la régionale. Pour la 3e année consécutive, cette activité n'a pas été rentable. Par ce dimanche ensoleillé, les Edmontonniens, anglophones et francophones, n'ont pas osé braver une température de -18° Celsius.

Mais tout y était: spectacles musicaux, activités pour les enfants, et bien sûr, les mets traditionnels tels que tourtière, soupe aux pois et jambon au sirop d'érable.

Du côté spectacle, le nouveau groupe La Venue a ouvert le bal à la grande tente, suite à la cérémonie officielle. Zed, de la Saskatchewan, y était aussi, en plus du groupe Alliance, groupe de Calgary. La Girandole, les Vol-au-vent et les Tourbillons ont su amener une touche traditionnelle à cette fête familiale.

En fait, une fête familiale où il en coûtait 26 $ si les parents accompagnaient deux enfants.



(Photo Martyne Couture)

La Mairesse d'Edmonton Jan Reimer a participé à l'inauguration officielle de la 42e Cabane à sucre.

«C'est en moyenne ce que les autres activités familiales coûtent», affirme M. Francis Potié, coordonnateur de cette 42e Cabane à sucre.

Alors, comment ne peut-on pas en venir à en faire une activité d'auto-financement pour l'ACFA régionale? «C'est impossible, affirme le directeur de la régionale d'Edmonton, M. Claude Moquin. Ça prend beaucoup d'énergie pour l'organiser, donc ça prend un employé, il faut faire énormément de publicité et ça coûte cher, et troisièmement le site choisi coûte cher».

Auparavant située à Sportex, aréna voisine du Coliseum, la participation avait commencé à baisser. Le transfert au Fort Edmonton aura su donner à la Cabane à sucre un regain de vie. Mais c'est maintenant reparti vers une dégringolade. Avec l'arrivée d'ici deux ans d'un Festival d'hiver francophone, tel qu'il en a été discuté lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale, les choses pourraient peut-être changer.

Avec un tel festival, «la cabane pourrait changer d'envergure et de structure», affirme le directeur de la régionale. La Cabane à sucre ferait alors partie de ce festival et deviendrait conséquemment la contribution de l'ACFA régionale d'Edmonton à ce festival.

Rien n'est encore déterminé en vue de l'établissement de ce festival d'hiver francophone. L'ACFA régionale ne peut affirmer s'il aura lieu l'an prochain ou dans deux ans, où se fera-t-il, qui l'organisera, qu'est-ce qui s'y passera, rien n'est encore décidé.

Mais l'ACFA tient à cette cabane: «Une des raisons, c'est qu'il y a quand même 42 ans de tradition loyale et dévouée, et il y a beaucoup de personnes qui y croient», affirme M. Potié, coordonnateur. Et on peut retrouver plusieurs activités sur le même site durant cet après-midi. «Je ne crois pas que la Cabane à sucre soit trop grosse, je pense qu'elle est trop courte. Il y a des dépenses encourues qui seraient les mêmes pour deux ou trois jours que pour un après-midi. Le problème, c'est que l'on a qu'un après-midi pour rentabiliser ces dépenses», affirme M. Potié.

Il reste donc à voir ce qui arrivera l'an prochain. Y aura-t-il une 43e Cabane à sucre, déficitaire ou non, ou la Cabane à sucre deviendra-t-elle l'une des activités d'un Festival d'hiver francophone?

• Pour résoudre la crise constitutionnelle

La FFHQ propose une assemblée constituante

APF - La Fédération des francophones hors Québec ne veut ni d'une nouvelle conférence des premiers ministres, ni d'un référendum national, pour définir ce que sera le Canada de demain. Elle propose plutôt la création d'une assemblée constituante, où politiciens et porte-parole de différents groupes représentatifs de la société, bâtiraient le nouveau pays autour d'une même table.

Pour les dirigeants de la FFHQ, qui exceptionnellement ont dévoilé la position constitutionnelle de leur organisme lors d'une conférence de presse sur la colline parlementaire, le processus actuel de négociation ne répond tout simplement plus aux besoins et aux attentes depuis l'échec de l'entente du lac Meech.

La création d'une assemblée constituante, «un moyen extraordinaire en des temps extraordinaires de l'aveu du directeur général de la FFHQ, aurait comme avantage de créer un consensus autour d'un projet politique, avant même de le soumettre à l'approbation du peuple. La moitié des membres de cette assemblée serait des élus, et l'autre moitié des représentants de groupes d'intérêt.

Assemblée constituante ou non, la FFHQ a dévoilé sa position sur la réforme constitutionnelle. Dans un premier temps, la Fédération croit que le Canada doit être maintenu comme entité politique fédérale, mais de profondes réformes doivent s'opérer à court terme. Ensuite, la Fédération reconnaît l'existence non pas de deux, mais bien de trois communautés nationales au pays, soit les communautés francophone, anglophone et autochtone.

Toute réforme constitutionnelle devrait aussi comprendre une réforme du sénat, une redistribution des pouvoirs législatifs, une reconnaissance du statut du Québec dans la fédération canadienne, la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale pour les autochtones, le développement et le renforcement de la dualité linguistique, le développement régional, la libre circulation des biens et services au pays, une définition du statut du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et une plus grande autonomie de la communauté nationale francophone.

• Aide juridique

Encore devant les tribunaux

APF - Le Conseil de la vie française en Amérique veut faire reconnaître en Cour fédérale le droit d'obtenir de l'aide juridique en langue française.

Selon l'organisme de défense des intérêts des francophones, le gouvernement fédéral a déjà signé des ententes avec les provinces et les territoires, portant sur l'aide juridique en matière de droit criminel, mais ces ententes ne contiennent aucune disposition sur la prestation du service dans les deux langues officielles. Résultat: les francophones de la plupart des provinces et des territoires ne peuvent obtenir de l'aide juridique en matière criminelle dans leur langue officielle.

Pour le Conseil, il s'agit là d'une violation de la Charte canadienne des droits et libertés.

Québec...

(suite de la page 1)

blée, ont veillé à ce qu'aucun amendement ne vienne diluer à leurs yeux la nouvelle position constitutionnelle du Parti libéral. À certains moments, on se serait cru à une assemblée du Parti québécois, tant le message était autonomiste. La dernière résolution, qui proposait que le projet de réforme du Parti libéral soit un tout non négociable, a cependant été retirée.

«Le message que vous avez transmis au chef du parti est un message d'une grande fermeté, mais sans dogmatisme» a déclaré le premier ministre Robert Bourassa en s'adressant à plus de 2 000 délégués lors du discours de clôture du 25e Congrès du PLQ qui avait lieu à Montréal. «Le Parti libéral du Québec veut un changement en profondeur, un changement fondamental dans les relations Québec-Canada».

M. Bourassa a justifié la démarche de son parti à la suite de l'échec de l'entente du lac Meech. «Nous ne pouvions plus accepter le droit constitutionnel existant, parce que nous avions fait la preuve qu'il ne pouvait pas apporter une solution aux problèmes fondamentaux du Québec et du Canada. C'est dans ce contexte là que j'avais dit que nous négocierions avec le gouvernement fédéral... c'est un interlocuteur qui représente l'ensemble du Canada».

M. Bourassa soutient qu'il ne coupe pas les ponts avec le Canada. En fait, le premier ministre du Québec a clairement laissé entendre dans son discours, qu'il préférait de beaucoup une intégration économique et politique avec le Canada, dans le cadre d'une nouvelle structure. Il a donné l'exemple du marché commun européen, et affirmé que «le sens de l'Histoire chez nos ancêtres, s'oriente vers cette grande intégration politique et économique, en respectant les valeurs nationales».

Sans doute pour être bien compris par le Canada anglais et pour se démarquer un peu plus des souverainistes, M. Bourassa est allé plus loin en affirmant que le premier choix du Parti libéral du Québec était de «développer le Québec à l'intérieur du Canada, dans une structure fédérale». Selon lui, «les Québécois préfèrent développer leur identité et assurer leur identité économique à l'intérieur de la structure canadienne».

Mlle Lavallée...

(suite de la page 2)

Julie Godbout qui nous a aidées énormément. Je trouve que le concours a été un énorme succès».

Ce titre tiendra Mlle Lavergne occupée puisqu'elle devra représenter l'école Maurice-Lavallée à diverses fonctions publiques comme le Carnaval de St-Isidore et Miss Teen Edmonton.

Edmond Laplante, animateur culturel, explique les négociations qui seront entreprises avec les organisateurs du concours Miss Teen Edmonton. «On n'a pas encore d'informations concrètes parce qu'ils n'ont pas commencé l'organisation. Pour eux, c'est trop tôt. Nous allons négocier avec eux pour qu'elle (Mlle Lavallée) soit dans les 200 dernières finalistes puisqu'elle a déjà gagné un concours. On va essayer d'avoir des juges francophones».

«Je pense que j'insisterais pour parler en français et je le ferais avec fierté, spécialement que je représenterais une école francophone», exprime Mlle Lavergne sur la possibilité de participer au concours de Miss Teen Edmonton.

Mais avec toute cette nouvelle attention, est-ce difficile de garder les choses en perspective? Mlle Lavallée affirme qu'elle essaiera de ne pas laisser ça lui monter à la tête. «J'essaye d'être Annique... que ma vraie personnalité ressorte».

Les autres activités du carnaval se sont déroulées à l'aréna Confederation. Il y avait des joutes de hockey entre les parents et les élèves du niveau élémentaire, ainsi qu'une entre les professeurs et les élèves du secondaire. Les joutes ont été précédées d'un spectacle de patinage artistique.

Il y avait des activités pour tous les goûts et les intérêts. Les organisateurs du carnaval '92 auront un gros défi à surmonter, mais ce n'est pas la créativité et l'ingéniosité qui manquent à l'école Maurice-Lavallée.

Un Québec fort dans un Canada renouvelé

Le congrès du Parti libéral du Québec ne s'est pas déroulé sans heurt en fin de semaine dernière. Tout a tourné autour du rapport Allaire que la nouvelle aile nationaliste, pour ne pas dire souverainiste du parti, avec la Commission-Jeunesse en tête, a fait avaler de force à l'aile fédéraliste du parti.

On peut même dire que le départ assez fracassant de la salle de l'ancien chef du parti M. Claude Ryan, un fédéraliste avoué et convaincu, n'a pas été sans faire réfléchir le plus endurci des militants. Même Robert Bourassa, dimanche après-midi, était très avare de commentaires concernant l'avenir de M. Ryan au sein du caucus et du parti. Depuis lors, M. Ryan a décidé de rester au sein du parti, mais la réaction de ce grand démocrate servira probablement de leçon à la jeunesse libérale qui ne veut rien savoir des vieux routiers du parti.

Les congressistes dont le tiers était des jeunes militants ayant une position très nationaliste, n'ont pas donné la chance aux fédéralistes d'expliquer leur position et ils s'en mordront les pouces jusqu'à l'os au cours des prochains mois.

À entendre M. Bourassa, on est encore loin (environ 18 mois) du référendum de 1992. Peut-être, mais il ne reste quand même pas beaucoup de temps au «reste du Canada» pour étudier et négocier une entente avec le Québec. Il faudra que les parties intéressées fassent diligence pour rencontrer la date fatidique de l'automne 1992 pour la tenue du référendum.

Si Meech a échoué parce que personne n'a voulu accepter les cinq conditions de base du Québec et qui aurait mené à une deuxième ronde de négociations, peut-on imaginer que les mêmes joueurs sont maintenant prêts, à travers le Canada et surtout dans l'Ouest, à accepter le rapport Allaire dans son ensemble?

C'est probablement pour cette raison, que le Québec veut négocier avec le gouvernement fédéral et non à onze comme lors des négociations de Meech.

Éditorial

Et pourquoi ne pas se servir de la suggestion de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) d'y aller avec une assemblée constituante qui éliminerait ou du moins diluerait le pouvoir des partis politiques dans la négociation et permettrait à toutes les instances, gouvernements, partis politiques, associations, etc, d'avoir droit de parole dans le débat constitutionnel. L'avenir du Canada n'est pas à ce qu'on sache la juridiction exclusive des politiciens et doit toucher de très près le simple citoyen qui aura à vivre à l'intérieur de ce cadre constitutionnel pour les cent prochaines années. Cette idée d'assemblée constituante a semblé plaire à Clyde Wells qui en a parlé à Ottawa.

Il faut féliciter la FFHQ pour cette initiative dans le débat. Mais il faut aussi s'interroger sur la position qu'elle a prise dans un même souffle de ne pas se mêler d'une campagne référendaire éventuelle du Québec.

On nous a déjà qualifié de «cadavres encore chauds», ce à quoi nous avons vertement répliqué. Par cette prise de position de notre association porte-parole nationale, voulons-nous maintenant démontrer que nous refroidissons lentement pour être complètement «fret» au soir du référendum? Est-ce toute la fierté que nous avons comme francophones hors Québec? Avons-nous déjà lancé la serviette?

À ce moment-ci c'est bien beau de se rassurer en disant que la première option des Québécois c'est de vouloir demeurer dans la confédération canadienne et que «les Québécois préfèrent développer leur identité et assurer identité économique à l'intérieur de la structure canadienne», mais reste à savoir si la réponse du «reste du Canada» sera positive, considérant que la balle est maintenant dans son camp.

Pour notre part, nous maintenons que la réouverture du débat constitutionnel est prématurée, parce que les profondes blessures laissées par Meech sont loin d'être cicatrisées et nous en avons des preuves tous les jours. Il aurait fallu que, tout d'abord, le gouvernement fédéral s'attaque résolument aux problèmes économiques du pays, y apporte des solutions à court et à moyen termes au cours des deux prochaines années, puis avec des Canadiens plus positifs faee à leur économie, que le fédéral revienne avec le dossier constitutionnel.

Mais le Québec brûle d'impatience et la réplique «Meech est mort, la négociation avec le Canada est morte», lancée sur un ton solennel par un jeune militant libéral au début des assises, ne démontre-t-elle pas la voie que le Québec entend suivre au cours des prochains mois?

PIERRE BRAULT

Commentaire

Les fonctionnaires fédéraux et les langues officielles

La fonction publique du Canada remet encore en question la politique sur les langues officielles. Ce n'est pas nouveau, elle le fait depuis pratiquement vingt ans. Selon certains observateurs, la frustration est grande chez les fonctionnaires fédéraux.

Et ils font toujours valoir les mêmes arguments. Selon une étude effectuée par l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, les francophones seraient favorisés par la politique linguistique du gouvernement, comme si c'était de leur faute s'ils sont bilingues. Les anglophones ont tellement peu d'initiative qu'ils doivent attendre que le fédéral leur paie des cours de français pour pouvoir atteindre un bilinguisme acceptable dans la fonction publique. N'auraient-ils pas avantage à suivre des cours de langue seconde avant de postuler pour un emploi au gouvernement?

Les fonctionnaires anglophones et francophones estiment que des postes sont inutilement désignés bilingues. Certains fonctionnaires anglophones vont jusqu'à dire que l'anglais devrait être la seule langue officielle du pays. Ce qu'il ne faut pas entendre.

Et voulez-vous en lire une meilleure? Selon ce même sondage, 48,7% des 7 687 fonctionnaires qui ont participé à ce sondage, ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas le Commissariat aux langues officielles. Il est à se demander si ces personnes réalisent qu'elles ont un emploi dans la fonction publique du Canada et qu'elles sont payées par les fonds publics? On réalise que beaucoup de fonctionnaires se contentent de «fonctionner» et ignorent totalement les systèmes qui les entourent dans leur propre milieu de travail. Ils sont là pour le salaire seulement.

Comment voulez-vous que le Commissaire aux langues leur rende service quand ils en ignorent l'existence. Pas étonnant que seulement 84 fonctionnaires aient porté plainte au CLO parce que leurs droits linguistiques avaient été violés.

De plus, les fonctionnaires utilisent la Loi sur les langues officielles quand cela fait leur affaire. Ils n'en veulent pas dans l'exercice de leurs fonctions mais quand ils ont à négocier leurs conventions collectives, ils accusent le gouvernement de les empêcher de négocier dans la langue de leur choix ou leur langue maternelle et de ne pas fournir les documents dans les deux langues officielles. Il est grand temps que le Conseil du Trésor adopte une attitude positive face à l'application de la Loi sur les langues officielles en milieu de travail fédéral. La fonction publique doit faire preuve de logique et cesser ces enfantillages face à l'interprétation et à l'utilisation des deux langues officielles au Canada.

Loin de nous l'intention de généraliser et de mettre tous les fonctionnaires dans le même panier. Comme dans toutes les sphères de travail, dans la fonction publique, il y a de bons et de mauvais employés. Et des bons nous en connaissons beaucoup et les félicitons pour le travail qu'ils accomplissent.

Pierre Brault

Lettres ouvertes

N.D.L.R. - *Cette lettre de la présidente de l'ACFA est la réponse à l'invitation du Parti libéral du Québec à participer au congrès à Montréal, en fin de semaine dernière.*

Le 7 mars 1991

Honorable Robert Bourassa
Premier Ministre du Québec
Québec (Québec)

Monsieur le Premier Ministre

Nous vous remercions de l'invitation du Parti Libéral du Québec pour aller assister au congrès qui débutera ses activités le 8 mars prochain. Il nous est malheureusement impossible de nous déplacer pour cette occasion.

Nous croyons cependant qu'il est important de vous faire parvenir nos commentaires sur le rapport Allaire qui sera soumis à vos instances démocratiques dans les prochains jours.

Nous supportons l'obtention pour le Québec de nouveaux pouvoirs nécessaires à la protection et à la promotion de la langue et de la culture françaises.

Nous croyons cependant que le rapport fait fausse route lorsque l'on propose seulement d'accroître le soutien aux francophones hors Québec. Vous êtes prêts à remplir tous vos engagements envers la minorité anglophone de votre province, mais il n'est nulle part fait mention de votre support ou de votre soutien actif pour faire respecter les droits des minorités francophones au pays. Cela nous semble un grave oubli.

Vous n'êtes pas sans savoir que, pour notre communauté, nous avons grandement besoin de beaucoup plus que d'un soutien accru. Nous devons avoir des droits constitutionnels, des droits historiques reconnus et respectés, nos propres institutions et la gestion de celles-ci.

Il est évident que seul le Québec par sa force et sa présence peut nous aider à obtenir ce dont nous avons besoin. Le gouvernement fédéral n'insistera que si le Québec nous épaule.

Nous souhaitons qu'il y ait des modifications au rapport Allaire. Il est primordial que dans la nouvelle vision du Canada notre communauté puisse enfin retrouver sa place légitime qui permettra son épanouissement en établissant un partenariat avec le Québec et le gouvernement fédéral.

Nous regrettons de ne pouvoir vous rencontrer lors de votre congrès. C'est pourquoi nous avons décidé de transmettre notre message aux délégués via une annonce qui paraîtra demain matin dans le Journal de Montréal.

Veuillez accepter, monsieur le Premier Ministre, mes salutations les meilleures.

La présidente
France Levasseur-Ouimet

Horaire du «Ce Soir» à Radio-Canada

Monsieur l'éditeur,

J'invite, par la présente, tous les Franco-Albertains à manifester leur désapprobation à l'égard du nouvel horaire des nouvelles régionales présentées par Radio-Canada tous les soirs de la semaine.

Pour des raisons méconnues de monsieur et madame tout le monde, l'une des émissions françaises les plus regardées (sinon la plus) nous est maintenant présentée une heure et demie plus tard qu'à l'habituel.

Comme la plupart d'entre nous, vous avez sûrement opté pour la chaîne anglaise. Après tout, cette dernière diffuse toujours à l'heure des nouvelles. Quoi de mieux pour perdre sa langue, ses racines et sa culture.

Si cette situation vous ennuie, et que, comme moi, vous souhaiteriez retrouver vos bonnes nouvelles à l'heure qui vous convient, alors je vous encourage à faire parvenir vos commentaires à: Radio-Canada
C.P. 555
Edmonton, Alberta
T5J 2P4

M. Richard Fallu
Edmonton, Alberta

Pensée de la semaine...

Les paroles peuvent être source de vie ou de mort. Qui aime parler doit en accepter les conséquences

(livre des proverbes)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Association de la presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Selon le Commissaire aux langues

La réforme constitutionnelle doit tenir compte de la dualité linguistique

APF - Le Commissaire aux langues officielles croit que tout projet de réforme constitutionnelle devrait tenir compte et même renforcer le principe de la dualité linguistique au pays.

Selon D'Iberville Fortier, la réforme constitutionnelle qui reste à faire devrait prévoir la réduction de l'écart entre le statut réel de l'anglais et du français, et l'épanouissement des communautés minoritaires.

Dans un éditorial qui paraîtra dans la prochaine édition de la revue Langue et Société sous le titre «Les droits linguistiques ont-ils un avenir?», le Commissaire aux langues officielles se fait la voix des minorités et écrit que tout projet de réforme doit chercher à combler un certain nombre d'inégalités linguistiques et respecter un certain nombre de grands principes.

D'abord écrit M. Fortier, la coexistence des deux langues nationales doit être reconnue comme une caractéristique fondamentale du Canada. Ensuite, le gouvernement fédéral doit maintenir l'égalité du statut des deux langues officielles dans toutes ses institutions. «Dans la mesure où les Canadiens continueront à partager les mêmes institutions, celles-ci devront refléter la dualité linguistique du pays».

Pour le Commissaire, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux doivent aussi garantir et respecter les droits linguistiques des minorités. Ces droits devraient même être étendus, propose le Commissaire, de façon à réduire l'écart entre le statut de l'anglais et du français. M. Fortier reprend à son compte une idée déjà formulée par le Québec au plus fort du débat sur l'entente du lac Meech, et suggère l'adoption d'un code des communautés de langue officielle.


D'Iberville Fortier

Ce code devrait définir des objectifs qui tiennent compte des deux millions de Canadiens vivant dans les provinces où leur langue est minoritaire. Ces objectifs devraient comporter «au minimum» des engagements concernant la gestion des écoles publiques, la prestation en leur langue de services sociaux de santé, et le droit d'utiliser sa langue devant les tribunaux. Ce code, selon M. Fortier, favoriserait le progrès vers l'égalité linguistique, parce qu'il inciterait les provinces à en adopter les dispositions.

Peu importe l'issu du débat constitutionnel, M. Fortier maintient que les droits historiques des minorités linguistiques «doivent demeurer inaliénables», et qu'il ne faut pas permettre que la voix des minorités «puisse être étouffée dans le concert constitutionnel».

• À cause des coûts du bilinguisme

Les ruraux de l'Alberta ont peur de perdre leurs bureaux de poste

APF - Les ruraux de l'Alberta pensent que la Société canadienne des postes pourrait fermer des bureaux de poste dans les petites localités, en prétextant les coûts du bilinguisme.

L'Alberta Association of Municipal Districts and Counties, qui est le principal porte-parole du monde rural dans cette province, craint que les nouveaux règlements fédéraux qui portent sur l'utilisation de l'une ou l'autre des deux langues officielles dans les communications avec le public au sein des institutions fédérales, fassent grimper encore plus les coûts de la formation linguistique dans les ministères.

Comparaissant devant le comité mixte sur les langues officielles, cette association a dit croire que des services bilingues devraient être offerts dans les communautés où la demande dans la langue de la minorité oscillerait entre 20 à 25% de la demande totale. Selon son directeur, Norman Stanger, le seuil minimum de 5% proposé dans l'avant-projet de règlement est trop bas, d'autant plus que la plupart des membres de la minorité linguistique qui vivent dans les petites communautés parlent la langue de la majorité.

«Connaissez-vous des bureaux de poste qui ont fermé pour des raisons linguistiques?» a demandé un député anglophone de l'est de l'Ontario. «Non», a reconnu M. Stanger, qui croit tout de même que le Canada n'a pas besoin d'une loi, pour assurer à sa minorité des services dans sa langue. M. Stanger n'a pu justifier ni défendre sa proposition d'offrir des services bilingues seulement lorsque la demande dans la langue de la minorité représente de 20 à 25% de la demande totale. «Nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour préparer notre mémoire. Notre directeur a lancé un chiffre comme ça...» a expliqué M. Stanger, visiblement embarrassé.

L'Association pour la préservation de l'anglais au Canada, l'APEC, a été plus claire et plus directe dans ses propos. Selon son président Ron Leitch, l'avant-projet de règlement devrait être retiré jusqu'à ce que se règle la crise constitutionnelle au pays. «Si on impose ces règlements, on va simplement accroître la tension entre les deux groupes linguistiques».

Les choses allaient d'ailleurs beaucoup mieux au pays avant l'adoption de la Loi sur les langues officielles de 1969, affirme M. Leitch. Selon lui, le bilinguisme coûte des milliards de dollars par année aux contribuables, et il prédit que la Loi sur les langues officielles cessera d'exister advenant la séparation du Québec.

Le président de l'APEC, qui compte 42 000 membres au pays, a qualifié les règlements proposés par le gouvernement fédéral de «projet de création d'emplois pour les francophones», parce que ce sont surtout les francophones qui profiteront de l'augmentation du nombre de postes bilingues dans la fonction publique fédérale.

Comme lors de la comparution de l'APEC lors de la crise linguistique dans les municipalités ontariennes en 1990, les propos de M. Leitch n'ont pas laissé les députés et les sénateurs indifférents. Le député inuit Jack Anawak, par exemple, s'est adressé à M. Leitch en... inuktitut, la langue du peuple inuit! «What a crazy country», (quel pays de fou!) s'est exclamée une membre de l'APEC d'un certain âge, qui assistait à la scène d'un air incrédule.

Le sénateur acadien et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, a qualifié l'APEC «d'alliance pour la démolition du français au Canada». Rouge de colère, il s'est lancé dans un discours passionné et enflammé en faveur des droits des minorités linguistiques, pour ensuite qualifier la présentation de l'APEC de «à tout le moins exécrable».

• Un problème complexe

On fera des sondages pour déterminer la demande importante

APF - C'est finalement au moyen de sondages que le Conseil du Trésor déterminera si un bureau de poste, un bureau d'Emploi et Immigration ou un bureau de la GRC, devra offrir un service dans les deux langues officielles dans les petites communautés de moins de 500 habitants.

Ces sondages seront mis au point en collaboration avec le secteur privé et Statistique Canada, et serviront surtout

(suite en page 7)

• Près de 25 millions $ d'actif

La Caisse Pop de Beaumont, une meilleure organisation dans son ensemble

par PIERRE BRAULT

BEAUMONT - Dans son bilan daté du 31 octobre 1990, la Caisse Populaire St-Vital de Beaumont montre un actif de près de 25 millions $ en comparaison de près de 21 millions $ en 1989.

«Notre Caisse a été l'une des plus prospères dans le groupe de sa taille cette année et nous estimons que la formation des membres du Conseil et du personnel fait partie de ce succès», déclarait M. Daniel Chalifoux, président de la Caisse, dans son rapport annuel. La 45e réunion annuelle de la Caisse se tenait le 23 février dernier à la salle des Chevaliers de Colomb de l'endroit.

Les résultats financiers de l'année permettent à la Caisse de remettre à ses 3766 sociétaires la somme de 103 118 $ en intérêts et ristournes ce qui représente un intérêt boni de 10% sur les dépôts dans le Plan 24 et les comptes d'épargne spéciale ainsi que dans les comptes courants sans intérêt. De plus, elle remettra une ristourne d'intérêt de 10% sur les emprunts autres que les emprunts REÉR et ceux garantis par le gouvernement et 1% de ristourne d'intérêt sur les hypothèques.

Dans son rapport annuel, le directeur général de la Caisse, M. Camille Bérubé, a tenu à souligner que le portefeuille des prêts a augmenté de 14,45% et que si l'on y ajoute les prêts de l'Alberta Home Mortgage Corporation cela porte l'augmentation à 23,87% pour une croissance de 3 798 978 $. Il a noté aussi qu'il y avait une croissance dans presque tous les types de dépôts faits par les membres. Ainsi les dépôts ont augmenté de 18,91% et le nombre de membres a augmenté de plus de 10%.

M. Bérubé s'est dit particulièrement fier de tous ces résultats considérant que le Conseil, la direction et les employés ont vécu une année très mouvementée «à cause de la croissance réalisée et des nouveaux projets entrepris et terminés avec succès».

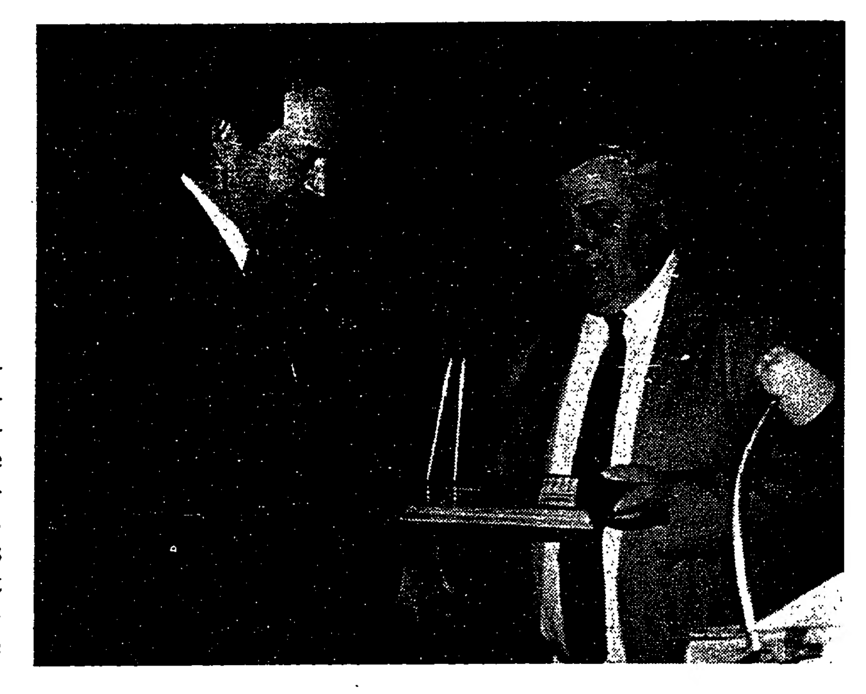
M. Bérubé faisait allusion au nouveau système d'informatique Unisys qui sera probablement en fonction au moment où vous lirez ces lignes, au guichet automatique qui fonctionne 24 heures par jour depuis novembre dernier et à la conversion des REÉR au système de traitement en direct de la Caisse qui a débuté en décembre.

Les dirigeants ont aussi eu à faire face aux changements et transformations dans l'administration des affaires de la Caisse nécessités par la nouvelle loi sur les caisses qui est entrée en vigueur le 1er novembre 1989.

En ce qui concerne les projets d'avenir, le conseil d'administration lors de sa dernière session de planification s'est engagé à offrir de meilleurs services aux membres en 1991; d'assurer au personnel et au conseil une formation et des occasions de développement personnel appropriées; une meilleure présentation des services de la Caisse à ses membres actuels et éventuels; à mettre sur pied des projets à long terme pour la Caisse (services, nouveaux produits, prévisions de succession) et surtout d'atteindre en 1995 un niveau de 5% de l'actif en valeur réelle nette pour les membres.

Dans une entrevue accordée au journal, M. Bérubé déclarait qu'il était très heureux de constater qu'au cours de la dernière année la Caisse avait accueilli 347 nouveaux sociétaires. Il a tenu à signaler que certains

(suite en page 7)



M. Daniel Chalifoux a remis un souvenir à M. Armand Rivard, l'un des administrateurs qui a terminé son terme.



M. Daniel Chalifoux a rendu hommage à M. Philip Goudreau qui a terminé son terme comme administrateur de la Caisse Pop.

Caisse Pop...

(suite de la page 6)

d'entre eux étaient des francophones venant d'Edmonton et des environs, en particulier des quartiers Millwoods et Bonnie Doon. Et il ajoutait: «Nous avons toujours attaché beaucoup d'importance au service bilingue et nous sommes l'une des seules caisses populaires de la région d'Edmonton à donner un vrai service en français à nos sociétaires franco-albertains. Notre personnel se fait un plaisir de servir les membres dans la langue officielle de leur choix en tout temps.

Il ne faut pas oublier que nous ne sommes qu'à une dizaine de minutes de Millwoods et que pour un sociétaire d'Edmonton, le service de guichet automatique qui opère 24 heures par jour peut faciliter l'accès à nos services bancaires complets». Invité à expliquer ce qui pouvait attirer ces nouveaux sociétaires, M. Bérubé disait: «Je crois qu'aujourd'hui, le service dans les grandes institutions bancaires est très impersonnel. Les clients recherchent dans le domaine de la finance un service personnalisé qui les met en confiance. Chez-nous le sociétaire est notre première préoccupation».

Après la réunion, on a procédé au tirage du fameux voyage à Las Vegas ou Reno en collaboration avec Rick MacSwain propriétaire de Beaumont Travel. Béatrice Bérubé a été l'heureuse gagnante du voyage.

On a aussi tenu à rendre hommage à deux administrateurs sortants, messieurs Armand Rivard et Philip Goudreau. Le président M. Daniel Chalifoux a remis à chacun d'eux une magnifique plaque porte-plume de bureau. Le tout s'est terminé par un banquet et une soirée de danse.

Sondages...

(suite de la page 5)

dans les localités où on n'est toujours pas certain du volume de la demande dans l'une ou l'autre des langues officielles.

C'est le cas de l'Alberta où on dénombre huit localités de moins de 500 habitants, dont celle de Plamondon, et où la population francophone représente moins de 5% de la population totale. La plupart du temps, la seule institution fédérale dans ces localités est le bureau de poste.

Cette approche statistique inquiète le député libéral Jean-Robert Gauthier. «Pourquoi aller voir des statisticiens qui n'ont pas d'âme» a demandé le député aux fonctionnaires du Conseil du Trésor. Les fonctionnaires comparaissaient devant le comité des langues officielles, qui terminait ses audiences publiques sur l'avant-projet de règlement portant sur l'utilisation des langues officielles dans les communications avec le public.

Le problème est complexe. Qu'est-ce qu'une demande importante? Quel nombre justifie la prestation de services dans les deux langues officielles lorsque les communautés comptent à peine 200 habitants, dont une vingtaine parlent l'autre langue officielle?

Pour tenter de satisfaire le maximum de Canadiens, le Conseil du Trésor a rédigé son projet de règlement en multipliant les règles d'exception, selon que la population minoritaire réside dans une zone rurale ou urbaine, selon qu'elle est supérieure ou inférieure à 500 personnes, selon qu'elle représente 5% ou non de la population globale de la communauté, et selon que la demande importante est d'au moins 5%. Résultat: 92% des francophones hors Québec et 96% des anglophones au Québec recevraient à tout le moins les services-clés dans leur langue.

Certains, comme la Fédération des francophones hors Québec, pensent qu'il faut remplacer le critère du 5% de la demande annuelle pour justifier un service dans les deux langues, par le critère de la vitalité communautaire. Selon ce critère, une communauté si petite soit-elle, qui a ses propres institutions (église, clubs sociaux, école), est suffisamment «vivante» pour justifier des services fédéraux dans les deux langues.

Le Conseil du Trésor n'est cependant pas prêt à mettre de côté son critère du 5%. Si on abandonnait ce critère disent les fonctionnaires, l'impact aurait un effet radical sur le projet de règlement, en augmentant considérablement le nombre de bureaux qui seraient alors obligés d'offrir des services dans les deux langues officielles.



Arts et spectacles

• Au Théâtre à la carte

Deux mises en scènes de Doris-Michel Montpetit

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - Doris-Michel Montpetit est professeur à la Faculté Saint-Jean depuis 4 ans. Passionné de théâtre, il fait jouer ses étudiants aux cours de français, de langue, d'art dramatique... autrement dit partout où le théâtre peut être exploité!

Depuis trois ans, M. Montpetit dirige le Théâtre à la carte de la Faculté Saint-Jean. Cette troupe a pour but de faire jouer les étudiants pour les amener à une première expérience théâtrale «française». En fait, c'est presque une troupe internationale: des Franco-Albertains, des Québécois, des Français, des anglophones. Une initiation pour amener les étudiants à développer un goût pour le théâtre...

Il faut souligner l'importance du Théâtre à la carte dans la francophonie. Par exemple, avec «La Farce de Patelin», ils ont participé au «One act play Festival». L'an passé, avec la pièce «Sinfonietta» de Tardieu et mise en scène de Sylvie Nicolas, ils sont arrivés deuxième au niveau provincial.

M. Montpetit, qui signe généralement les mises en scène, a une bonne expérience du théâtre. Il a joué au Théâtre français d'Edmonton dans «Le Bourgeois Gentleman» d'Antonine Maillet et dans «La perruche et le poulet» de Robert Thomas. Il a également fondé «La troupe deux plus un», avec Adèle Fontaine et Thérèse Dallaire. La troupe fait du théâtre social, dans un style bien particulier, le monologue. La troupe répond aussi à des commandes. «Cette troupe est en veilleuse mais on peut facilement monter des choses à un mois d'avis». Il faut dire que M. Montpetit connaît très bien les monologues pour avoir publié en 1980, «Monologues québécois 1890-1980» une anthologie du monologue de spectacle au Québec, écrit en collaboration avec Laurent Maillot, professeur à l'Université de Montréal.

M. Montpetit s'adonne aussi à l'écriture: «Cinq à Sept dans le 31». (Le 31 était un numéro d'autobus) et une autre «Tiens-toé bien après ta grosse, le monde s'écroule», un monologue conçu pour la radio et sélectionné à la radio de Radio-Canada. Mais il préfèrerait maintenant revenir à la création collective.

Pourquoi le Théâtre à la carte? «Parce que j'ai envie que le contact avec les étudiants soit autre chose que dans les cours... plus une collaboration que de l'enseignement, une relation que tu n'as pas autrement. J'aime faire cheminer des gens. Au Théâtre à la carte tu greffes des gens que tu ne connais pas du tout.. Il faut que tu essaies de créer un tout».



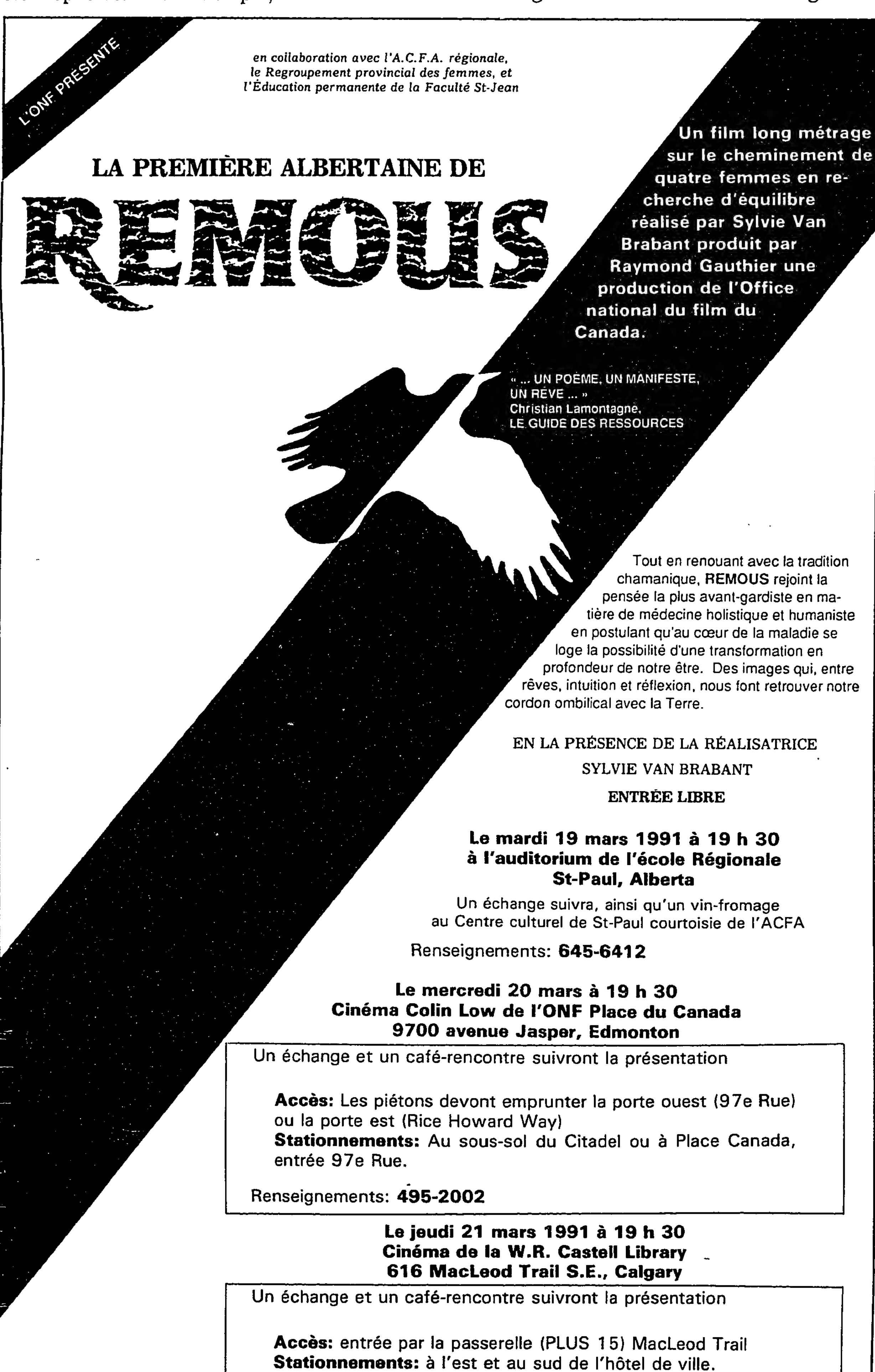
Doris-Michel Montpetit

D'une certaine façon, le Théâtre à la carte crée une nouvelle clientèle. Ceux qui y participent ne verront jamais plus une pièce de théâtre de la même façon que s'il n'avait jamais joué. «Certains ont joué pour le Théâtre à la carte il y a cinq-six ans et reviennent encore voir toutes les productions. D'ailleurs, plusieurs ex-membres continuent de suivre ce qui se fait en théâtre à l'extérieur de la Faculté».

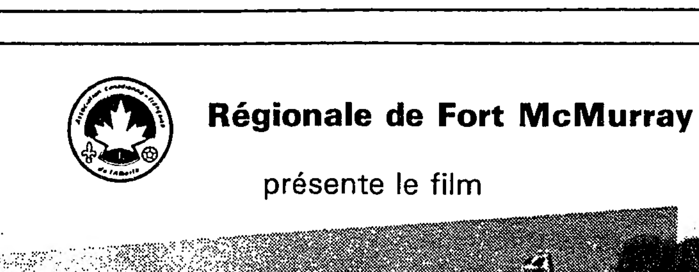
La clef du succès du Théâtre à la carte? Les spectateurs viennent voir leurs confrères de classe. Le choix des pièces est accessible, très moderne, et répond au besoin de découvrir le théâtre.

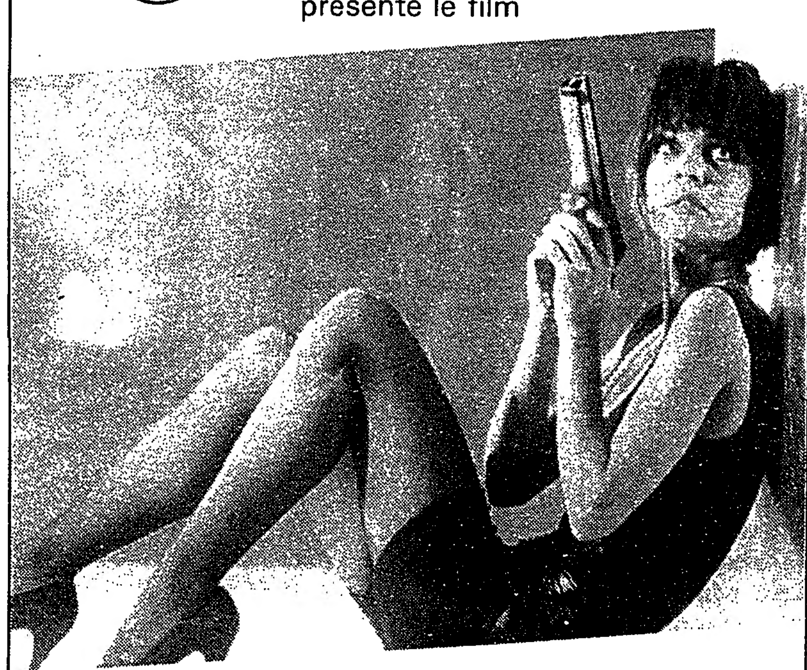
Cette fois, on monte deux textes: «Surprise-Surprise» de Michel Tremblay avec Marie-Hélène Gauthier, Julie Morel et Lori-Lee Turcotte et un autre texte, celui de Jean Barbeau, «Manon Lastcall» avec Tracy Harris, Gérard Lizaire, Katharine McDonough et Doris-Michel Montpetit lui-même. Les spectacles sont présentés à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, le vendredi 15 mars et le samedi 16 mars à 20h.

Le Franco
télécopieur: 465-3647









• Théâtre pour enfants

Passe-Muraille: deux peuples, l'un rouge, l'autre bleu

par ALAIN BERTRAND

CALGARY - Après des représentations à l'école Kingsland et au Pavillon Saint-Paul, la pièce Passe-Muraille, a été jouée à l'école Holy Redeemer, le 1er mars dernier.

Ce spectacle, une co-production du Théâtre français de Toronto, du Cercle Molière de Saint-Boniface au Manitoba et du Conseil national des arts, est d'une merveilleuse simplicité et d'une grande subtilité. Passe-Muraille raconte la disparition graduelle des différences entre peuples dans notre univers actuel. En 45 minutes, les comédiennes amènent leur jeune auditoire dans un monde, qui, malgré les costumes, ressemble étonnement au nôtre. Cette pièce pour enfants, dont la mise en scène est signée Michel Lefebvre, est une adaptation de Anne Ninarokoff d'après un texte original de l'Australien David Helman.

C'est l'histoire de deux peuples, l'un rouge, l'autre bleu, qui autrefois, étaient amis, mais qui, avec les années, sont devenus des ennemis. Depuis lors, un mur sépare les deux peuples. En fait, les rouges et les bleus sont aussi séparés par un deuxième mur, celui de l'ignorance et de la peur. Passe-Muraille est le reflet parfait de ce qui se passe dans le monde actuellement.

Pit (Karoline Tania Yelle) et Fanny (Louise Gauthier) vivent dans un monde où règne la hantise de tout ce qui est bleu. Monsieur Bobosse (Joanna Gruda) surveille le mur tout en inculquant dans l'esprit des enfants des histoires d'horreurs commises par les bleus.

En essayant de jongler, Pit rencontre Bleuet, un enfant bleu (Chantal Valade). Étonnée, elle découvre que celui-ci ne ressemble aucunement aux monstres des histoires de monsieur Bobosse. Bleuet veut bien montrer à Pit comment jongler si,

(suite en page 10)



(Photo Suzanne Sawyer)

Passe-Muraille ou la disparition des différences entre peuples.

• Il était une fois Delmas, Sask... mais pas deux fois!»

Un spectacle à revivre

par RICHARD BLOUIN

SAINT-PAUL - Vendredi le 22 février dernier, la communauté francophone de la région de Saint-Paul était invitée au spectacle «Il était une fois Delmas Sask... mais pas deux fois!» de André Roy et Claude Binet. La salle du petit théâtre de la régionale était comble. Mais il y avait plus. Il y avait cette sorte de magie à laquelle s'attend tout spectateur qui se déplace pour voir et entendre un bon spectacle, soit celui qui nous donne ce goût et cette fierté d'être francophone, celui qui ne nous laisse pas indifférent.

«Il était une fois Delmas...» nous raconte l'histoire d'un petit village, autrefois francophone, comme il s'en trouve un peu partout, ici et là, dans l'Ouest canadien, et qui serait mort d'une maladie bien connue: l'assimilation. Mais encore, là n'est plus l'essentiel, puisqu'il est mort. C'est au comédien André Roy que revient «la palme de la résurrection». Par son talent, André Roy a su émouvoir, faire rire et tenir en haleine tout un auditoire sur des sujets brûlants d'une actuelle réalité. Il a su nous transporter chez lui dans son vécu (puisqu'il est natif de Delmas) et nous ramener dans nos fauteuils, tout doucement, la tête et le coeur remplis de la nécessité d'y songer: je suis francophone.

Nul politicien ne peut davantage exercer une influence aussi profonde que l'artiste, sur le coeur de ses semblables. Dans un milieu minoritaire, c'est une vérité à ne pas mettre de côté. Le spectacle «Il était une fois Delmas...» est un outil remarquable de sensibilisation. Reste maintenant à se rappeler que quand on a un bon outil, on s'en sert.

Le spectacle était suivi d'un échange avec le comédien et chacun y est allé d'un bon mot avec un soupçon de souvenir comme si Delmas était entre les murs de chaque village... franco-albertain! C'est peut-être vrai après tout!

Passe-Muraille...

(suite de la page 9)

en échange, Fanny lui apprend à danser. Mais pour que ce soit possible, il faut creuser un trou dans le mur.

Les costumes et le décor de Raymond-Marius Boucher sont d'une éclatante beauté. La musique originale de Claude Allard est émouvante et souligne très bien le déroulement de la pièce.

L'expérience d'Alain Dondo, le régisseur, complète très bien cette excellente production.

Le jeu des comédiens est formidable. En mettant immédiatement son jeune auditoire à l'aise, Katerin Tanya Yelle retient l'attention des enfants tout au long de la pièce et ils embarquent immédiatement dans le jeu.

Les comédiennes font très bien ressortir l'identité de chaque personnage. Lors d'une courte session de questions avec les étudiants, les trois comédiennes démontrent qu'elles sont aussi sympathiques que leurs personnages.

Après Calgary et Edmonton, le tournée de Passe-Muraille se dirige vers Saskatoon et Régina, pour se rendre ensuite à Saint-Boniface pour terminer en Ontario vers la fin du mois de mai.

Les castors, les louveteaux et Baden-Powell





Les unités castors et louveteaux continuent leur activités. En effet, ils ont passé la fin de semaine du 17-18 janvier au camp Maskepitoon sur le lac Pigeon. Pêche sur glace, jeux et feux de camp furent appréciés de tous! Grand merci aux animatrices, Lise Veschuère et Nathalie Gallant, et le chef de groupe, Albert Blanchette, ainsi que les assistants Denis Lefebvre et Adrien Piquette.

Mais après janvier vient février et février c'est le mois de l'anniversaire de Robert Baden-Powell, le fondateur du mouvement Scout-Guide. Fin éducateur, aimant Dieu, la nature et le défi, cet ancien combattant a su inventer un mouvement international qui permet aux jeunes d'apprendre à leur rythme et selon leurs capacités dans un milieu non-compétitif où la personne et l'environnement sont respectés. La semaine de Baden-Powell a débuté par la participation des scouts/guides à la messe de 11h à l'église Saint-Thomas le 17 février. La semaine s'est terminée avec une participation semblable à la célébration eucharistique à l'église Immaculée-Conception. Le tout a fini avec un dîner à la fortune du pot au sous-sol de l'église. Merci aux paroissiens de ces deux communautés chrétiennes. Votre accueil nous a fait chaud au coeur!

• La Débacle présente...

«Sur le matelas» de Michel Garneau

par ÉMANNUELLE SAISON

RIVIÈRE-LA-PAIX - Sous la direction de Richard Primeau, neuf artistes du théâtre amateur de la région de Rivière-la-Paix ainsi qu'une équipe technique du tonnerre se rencontrent depuis le début de l'année 1991.

Pourquoi vous allez me dire, tant d'énergie, tant d'heures et

(suite en page 12)

Matelas...

(suite de la page 11)

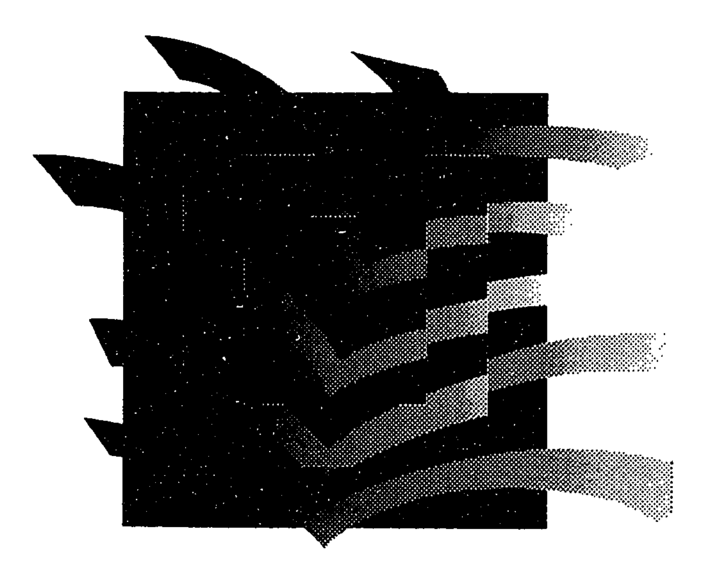
beaucoup d'amour pour vous présenter à vous notre cher public la pièce de théâtre «SUR LE MATELAS». Ah, mais quelle pièce et que de choses inusitées qui se passent «sur le matelas». Une comédie des plus «aphrodisiaques, magiques», osée même, poussée au ridicule dans des situations exagérées et absurdes d'un couple d'amour fou dont ils en sont l'objet de curiosité.

Le thème, selon l'auteur Michel Garneau, est aussi fragile que le regard d'une lionne, aussi tendre que le museau d'un ours polaire et aussi simple que le saut d'un taureau à travers le ruisseau. Tirez-en vous-mêmes votre propre conclusion. C'est à ne pas manquer ou plutôt pouvez-vous vous permettre le plaisir de le manquer si ce n'est que pour rire follement en vous divertissant passionnément. Je ne le crois pas.

La Débâcle fera deux présentations de ce chef-d'oeuvre, le vendredi 22 mars à 20h au Centre culturel de St-Isidore et le samedi 23 mars à 20h à l'école Routhier de Falher. Les fonds serviront à organiser le Festival des écoles en 1992. Ce festival permet à tous nos jeunes de la région d'exprimer leurs talents de comédiens tout en vivant leur culture, leur héritage et leur langue franco-albertaines.

Alors c'est un rendez-vous! «Faites-le pour tous ceux et toutes celles, adultes et adolescents(es), qui vivent dans la sécheresse du rire en oubliant d'avoir du plaisir sans oublier que l'amour appelle l'amour, l'amour revient toujours, éternel retour». Merci! Merci! Merci! Je n'en dis pas plus. Venez découvrir le reste!

MOI, J'APPRENDS EN FRANÇAIS, C'EST TOUT NATUREL!



PREMIÈRE SEMAINE NATIONALE DE L'ÉDUCATION DES FEMMES FRANCOPHONES

17 AU 23 MARS 1991



L'éducation des femmes francophones hors Québec

(de 15 ans et plus)

Faits saillants:

- Il y a 436 370 femmes de langue maternelle française (26 830 en Alberta)
- 23.5% ont atteint une 8e année ou moins (14% en Alberta)
- 7% ont un diplôme universitaire (10% en Alberta)
- 45% ont un diplôme d'études secondaires en secrétariat
- 6% ont un diplôme d'études secondaires en techniques appliquées contre 78% des hommes
- Moins de 1% ont un diplôme de 1er cycle universitaire en génie contre 13% des hommes
- 64% gagnent moins de 10 000 $ (57% en Alberta)

Sources: Recensement du Canada 1986
Étude du RNAEF «Pour les femmes: Éducation et autonomie, no 2», 1991

Activités de la semaine du 18 au 25 mars en Alberta

18 au 25 ST-PAUL - Hommage à une artiste/peintre francophone, Mme Cécile Richer; exposition de sa collection le 18 mars à 20h, vernissage/invitation du 19 au 22 mars de 10h à 20h, les 23 et 24 mars de 13h à 17h et le 25 mars de 15h à 16h, Clôture Gallerie d'Art, centre culturel de St-Paul. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

19 TANGENT - Dîner, film et discussion à 12h au centre culturel de Tangent. Personne-ressource: Thérèse Bégin. Pour plus d'informations: Annie Laurin au 359-2126 ou Action éducation femmes Alberta: Catherine Berthaud Picard au 467-0185.

19 ST-PAUL - Portes-ouvertes «Femmes aînées». Ciné-Femme, dîner-causerie à 10h au centre culturel de St-Paul. Personne-ressource: représentante de la FAFA. À 15h: création collective «une journée dans la vie d'une femme». Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

19 ST-PAUL - Lancement du film «Remous» de Sylvie Van Brabant au théâtre de l'école régionale. Discussion avec la réalisatrice. Pour plus d'informations: 645-4800.

20 EDMONTON - Film «Remous» de Sylvie Van Brabant à l'auditorium Colin Low de l'ONF à 19h30. Discussion-échange avec la réalisatrice. Pour plus d'informations: 469-4401.

20 ST-PAUL - Souper-causerie, «L'ALPHABÉTISATION» à 17h30 au centre culturel de St-Paul. Vidéo ONF et Postes Canada. Témoignages de Marie-Claire Brousseau et autres invitées alphabétisantes. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

20 CALGARY - Souper-causerie, «LE BURN-OUT» à 18h au restaurant Le Flamboyant (4018 - 16e Rue S.O.). Personne-ressource: Micheline Paré. Pour plus d'informations: Micheline Paré ou Annette Labelle au 256-2707 ou Action éducation femmes Alberta: Catherine Berthaud Picard au 467-0185.

20 EDMONTON - Conférence-causerie «NE PAS SAVOIR LIRE». Le vécu des alphabétisants(es) à 9h30 au Millwoods Community Church (2304 - 38e Avenue). Personne-ressource: Yolande Cadrin. Pour plus d'informations: Christiane Spénard Godbout au 469-4401 ou Nicole Walczak au 461-0609.

21 EDMONTON - Souper-causerie «LA FAMILLE D'HIER À DEMAIN» à 18h à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean. Personne-ressource: Florence Gobeil-Dwyer. Pour plus d'informations: Mona Liles au 465-8700 ou Marie Blanchet au 469-4401. S.v.p. réserver vos billets d'avance.

21 ST-PAUL - Portes ouvertes «Éventail des différents services offerts aux femmes» de 10h à 21h au centre culturel de St-Paul. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

21 CALGARY - Film «Remous» avec Sylvie Van Brabant à l'auditorium de l'Alberta Vocational Centre (332 - 6e Avenue S.E.) à 19h30. Pour plus d'informations: 297-4023.

22 ST-PAUL - Souper «À LA FORTUNE DU POT». Ciné-femme «L'EMPRISE». Session d'information sur la violence conjugale au centre culturel de St-Paul avec la collaboration du MFC et du Crisis Centre de St-Paul. Personne-contact: Lise Holeton au 645-6214.

• Remis par le CVFA

Claude Le Bouthillier reçoit le Prix Champlain

APF - L'auteur acadien du roman «Le feu du mauvais temps», Claude Le Bouthillier, reçu le Prix littéraire Champlain.

Décerné par le Conseil de la vie française en Amérique depuis 1958, année marquant le 350e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, ce prix a été attribué pour la première fois au chanoine Lionel Groulx pour l'ensemble de son oeuvre historique.

Claude Le Bouthillier est né à Tracadie au Nouveau-Brunswick. Psychologue de formation et de profession, il avait déjà publié trois romans aux Éditions d'Acadie avant de recevoir le Prix Champlain. Il exerce actuellement sa profession dans un bureau privé à Hull au Québec.

Le jury, présidé par le professeur Roger Motut de l'Alberta et composé de madame Nicole Mallet, madame Claudette Tardif et de monsieur Guy Goyette ont eu à analyser 21 oeuvres avant de fixer leur choix.

«Le Feu du mauvais temps» a fait l'unanimité chez les membres du jury, qu'ils décrivent comme une «grande et belle saga où il y a du souffle et un sens de l'épique». Son livre lui avait déjà valu le Prix France-Acadie.

Le Prix Champlain vise le développement culturel des francophones hors Québec et la promotion de l'intérêt des Québécois aux problèmes culturels des francophones hors Québec. Depuis la création du Prix Champlain, onze récipiendaires furent de l'Ontario, trois de l'Alberta dont deux pour la même oeuvre, six du Québec, quatre du Manitoba, quatre des États-Unis, deux de l'Île-du-Prince-Édouard, et un dans les provinces de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique.

Le Prix Champlain a été décerné l'an dernier à M. Georges Arsenault de l'Île-du-Prince-Édouard pour son livre «Les Acadiens de l'Île: 1720-1980».

Moi j'apprends en français, c'est tout naturel!

Dans le cadre de la première **Semaine nationale de l'Éducation des femmes francophones,** le centre de l'Éducation permanente, de la région Nord-Est invite les femmes «jeunes et moins jeunes» à prendre part à un éventail d'activités...un partage et un enrichissement à ne pas manquer!

Femmes francophones de la région de Saint-Paul, la place est à vous

Du lundi 18 mars au dimanche 24 mars 1991: Exposition d'art par Cécile Richer

Mardi 19 mars: FEMMES AÎNÉES ET AMIES PLUS JEUNES

10h00: Vidéo «Cléo» et discussion

Midi: Dîner-causerie

Invitées: Une représentante de la Fédération provinciale des aînés francophones
Antoinette Tellier - vieillir en harmonie
(démonstration de conditionnement physique - danse de ligne et comédie surprise.

15h00: Mini pièce de théâtre, création d'Angèle Buteau.
Billets: 4 $ disponibles des membres du MFC au Centre culturel et au centre de l'Éducation permanente

19h30: Lancement du film **«REMOUS»** par l'**OFFICE NATIONAL DU FILM**

À NOTER que la réalisatrice/cinéaste sera présente
Animatrice: **Agathe Gaulin.**

Mercredi 20 mars: L'ALPHABÉTISATION

17h30: Souper-causerie - Centre culturel (hommes et femmes invités)

19h00: Témoignages: **Marie-Claire Brousseau et Gertrude Larochelle**
Animatrice: **Yolande Cadrin** (fille d'une alphabétisante)

20h30: Vidéo **«Envol vers la liberté»** par la Société canadienne des Postes

Billets: 7 $ disponibles des membres du MFC, au Centre culturel et au centre de l'Éducation permanente

Jeudi 21 mars: PORTES OUVERTES - CENTRE CULTUREL

Êtes-vous une maman au foyer? Votre famille est-elle toute élevée et vous désirez retourner sur le marché du travail? Que faire??? Aimeriez-vous continuer votre éducation? Avez-vous une jeune famille et vous vous sentez parfois isolée? Désirez-vous en connaître davantage sur les services disponibles en français pour les femmes soit «Santé et bien-être»? Désirez-vous épanouir et améliorer votre estime de soi? **...Alors n'hésitez pas à venir rencontrer des personnes-ressources de** 10h00 à 17h00, **entrée gratuite!**

19h30: Dégustation de desserts-maison, entrée gratuite
Apportez votre recette préférée et partagez-la avec vos amies

20h30: Présentation de Action Éducation Femmes, de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (préscolaire et services de garde possibles) ENTRE-femmes et CINÉ-femmes

Vendredi 22 mars: HOMMES ET FEMMES

18h00: Souper à la fortune du pot

19h30: Vidéo **«L'EMPRISE»** traitant de la violence conjugale et familiale (40 minutes)
ANIMATRICE: Thérèse Bégin, responsable d'Inter-Alberta au niveau national MFC

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX: Nous remercions très sincèrement tous les organismes qui ont collaboré au succès de cette semaine.

À NOTER: **Toutes les participantes à l'une ou l'autre des activités durant la semaine pourront devenir membre GRATUITEMENT du Réseau National ACTION ÉDUCATION FEMME.**

C'est le temps de renouveler le supplément de revenu garanti

EDMONTON - Si vous recevez le supplément de revenu garanti (SRG) ou l'allocation au conjoint, c'est le temps de renouveler votre demande.

Les formulaires de demande de renouvellement ont été envoyés à toute les personnes âgées de l'Alberta qui reçoivent présentement ces prestations. Pour que ces prestations ne soient pas soustraites du chèque de sécurité de la vieillesse du mois d'avril, ces formulaires doivent être remplis, signés et retournés au centre de services aux clients pour les programmes de Sécurité du revenu avant le 31 mars 1991.

M. Bill Clark, directeur régional de la Direction des programmes de la sécurité du revenu en Alberta a déclaré que les demandes reçues après la date limite seront traitées et que les redressements nécessaires seront faits au mois de mai. Il a cependant ajouté que le ministère préférerait éviter toute réduction du montant du chèque d'avril parce que cela pourrait créer des ennuis aux personnes à revenu modique.

M. Clark a précisé que les pensionnés doivent présenter une nouvelle demande chaque année.

Les bénéficiaires qui n'ont aucun revenu à déclarer devraient retourner leur formulaire de renouvellement le plus tôt possible.

Avant de retourner leur demande, les pensionnés qui ont des revenus provenant d'intérêts bancaires, d'un régime de pension privé et d'un emploi devraient attendre d'avoir reçu les feuillets d'impôt appropriés pour confirmer le montant réel de leurs revenus. De plus, les bénéficiaires de SV qui ne reçoivent pas présentement le SRG ou l'allocation au conjoint devraient s'informer de leur admissibilité à ces prestations, a ajouté M. Clark.

L'allocation au conjoint est payée en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, aux conjoints des pensionnés(es) et aux veufs et veuves qui ont entre 60 et 65 ans et qui répondent aux exigences concernant la résidence et le revenu.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique Santé et Bien-être Canada, Programmes de la sécurité du revenu.

Carrières et professions

Capital City Savings, une organisation engagée à donner un excellent service à la communauté, avec des actifs de plus de 625 millions $, desservant plus de 75 000 membres dans 20 succursales situées dans Edmonton métropolitain,

est à la recherche de

CAISSIERS À TEMPS PARTIEL

pour travail débutant immédiatement

Si vous aimez travailler avec le public, si vous avez un horaire flexible, si vous êtes bilingue (français et anglais), Capital City Savings vous invite à poser votre candidature en personne.

Département des ressources humaines
suite 210, 8723 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta, T6C 0Y9

Capital City Savings préconise un environnement sain et interdisant l'usage du tabac dans ses établissements.



CAPITAL CITY SAVINGS
Capital City Savings and Credit Union Limited



La Société éducative de l'Alberta
8711 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Y9 tél.: (403) 468-6983 fax: 468-1599

La Société éducative de l'Alberta est à la recherche de professeurs pour son programme de formation de commis de bureau bilingues à Calgary.

Mathématiques commerciales
- 30 heures, 1 groupe
- du 13 mai au 29 mai pm

Correspondance d'affaires
- 30 heures, 1 groupe
- du 30 mai au 17 juin pm

Langue d'enseignement: francais
Traitement: 36 $/heure

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Société éducative de l'Alberta
a/s Michel Duncan
604 - 1ère Rue S.O.
Suite 555 #11
Calgary (Alberta) T2P 1M7

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ EN ANIMATION

L'ACFA régionale d'Edmonton est à la recherche de moniteurs et monitrices pour le Camp Soleil. Il s'agit d'un camp de jour situé dans le quartier Bonnie Doon.

Durée du contrat: 10 semaines (fin juin, juillet et août 1991)

Qualifications requises:
1. Connaissances dans au moins un des domaines suivants: Activités récréatives, plein air et interprétation de la nature, art et musique.
2. Expérience en animation auprès des enfants.
3. Connaissance approfondie du français.
4. Posséder un certificat de premiers soins.

Salaire: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 27 mars 1991.**



Camp Soleil
ACFA régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Téléphone: 469-4401



Association canadienne-française de l'Alberta

Le secteur culturel de l'Association canadienne-française de l'Alberta

est à la recherche de

1 employé(e)

Éligibilité:
- Être admissible au programme d'assurance chômage ou recevoir des prestations.

Emploi offert:
- Recherchiste pour le développement de festivals et sites touristiques
- et autres tâches connexes relevant du domaine culturel.

Durée de l'emploi: Dès maintenant jusqu'au 9 août 1991

Rémunération: 384 $/semaine

Veuillez soumettre votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s Yves Caron, directeur développement culturel
Pièce 200, 8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

METTEUR EN SCÈNE

recherché pour produire 1 ou 2 pièces au cours de **la saison 1991-92.**

Qualités requises:
- avoir une bonne maîtrise de la langue française
- être sociable
- aimer travailler en milieu francophone
- être un bon animateur (doit travailler avec des bénévoles)
- avoir des connaissances en théâtre, préférablement avoir déjà fait de la mise en scène
- salaire à discuter

Contactez Antoinette Plouffe au **250-5004** pour prendre rendez-vous.

CHFA/RADIO-CANADA

sollicite des candidatures pour le poste de

SECRÉTAIRE

EXIGENCES:
- Diplôme d'études secondaires
- Certificat d'une école reconnue de secrétariat
- Excellente connaissance des langues française et anglaise écrite et parlée
- Bonne connaissance du traitement de texte.

SALAIRE: à négocier selon les qualifications et l'expérience.

Les intéressés(es) doivent faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae avant **le 22 mars 1991 à:**

Gilbert ALARIE
Service des Ressources Humaines
Société Radio-Canada
C.P. 555
Edmonton, (ALBERTA)
T5J 2P4

«La Société Radio-Canada offre des chances égales d'emploi à tous».



Radio-Canada
CHFA/Alberta



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

EIC: Notre raison d'être, c'est vous

EMPLOI POUR LES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

Le PROGRAMME DES STAGIAIRES AUTOCHTONES offre des possibilités d'emploi l'année durant aux étudiants autochtones, dans divers services d'Emploi et Immigration Canada.

Pour être admissible, vous devez:
- être d'ascendance indienne (Indien inscrit, Indien non inscrit, Métis ou Inuit)
- être citoyen canadien
- être inscrit comme étudiant à plein temps dans une école secondaire, post-secondaire ou professionnelle et compter reprendre les études l'année scolaire suivante.

Taux de rémunération: en fonction du niveau de scolarité

Durée du programme:
- Le programme est offert l'année durant; toutefois, la durée de chaque emploi peut varier en fonction du poste (maximum de six mois).

Objectifs:
- offrir des possibilités d'emploi aux étudiants autochtones
- leur assurer une formation en cours d'emploi et une expérience de travail
- les aider à déterminer les domaines où ils aimeraient travailler à l'avenir pour le compte d'Emploi et Immigration Canada.

Comment présenter une demande:
- remplir une demande de participation au Programme des stagiaires autochtones qu'on peut se procurer:
- dans tout Centre d'emploi du Canada (en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest)



Commentaire sportif

Mon coeur balance entre le Canadien et les Flames

CALGARY - Une visite du Canadien de Montréal en Alberta, c'est toujours spécial. L'équipe montréalaise garde une place de choix dans nos coeurs.

Lors de sa visite à Calgary, j'ai été étonné par le nombre de chandails rouges et blancs portant l'écusson du Canadien qui étaient installés dans les gradins. Est-ce que les partisans des Flames renient leur équipe, quand le Canadien est en ville! Eh bien non! Les partisans adorent leur club de hockey, mais ils vouent une admiration sans borne au Canadien. C'est presque un culte, une religion; on aime cette équipe d'un amour aveugle. Lors du match Canadien-Flames du 4 mars dernier, j'ai recherché ces partisans fanatiques du Canadien de Montréal.

Ils sont très faciles à reconnaître parmi la foule du Saddledome. Ils crient plus fort que les partisans des Flames (pas difficile à battre), ils gesticulent et encouragent avec ardeur leur équipe préférée (tout le contraire des partisans des Flames). Installés dans les gradins populaires, trois adolescentes portaient fièrement le chandail du Canadien. Julie: «J'adore Stéphane Richer. Le numéro 44 c'est mon chiffre chanceux et puis il est tellement out». Carole: «Le Canadien est l'équipe préférée de mon père et depuis l'âge de cinq ans je collectionne les photos de tous les joueurs du Canadien. Le plus beau c'est Petr Svoboda». La troisième arborait le chandail numéro 33; «Moi je joue au hockey dans une ligue pour femmes et ma position sur la patinoire, c'est gardienne de but. Patrick Roy est le meilleur gardien de but au monde». Toutes trois aiment bien les Flames, mais quand le Canadien est en ville les Flames n'existent pas.



Stéphane Richer

Un autre partisan du Canadien est assis derrière les jeunes filles. Roger Thomas demeure à Calgary depuis dix ans et n'a jamais raté une visite du Canadien au Saddledome; «Pour moi cette équipe-là ça représente toute ma jeunesse. Les Maurice Richard, Jean Béliveau, Doug Harvey et Bernard Gooffrion ce sont eux qui m'on fait aimer le hockey. Y sont peut-être moins bons qu'avant mais ça restera toujours mon équipe préférée».

Assis dans les sièges à 30 dollars l'unité Eric et Guy travaillent tous deux pour une compagnie de pétrole de Calgary. Eric est un fan inconditionnel du Canadien; «J'haïs les Flames. La seule équipe que j'aime voir évoluer, c'est Montréal. Je suis vendu à la cause du Canadien de Montréal.» Guy aime bien les Flames; «C'est une équipe très bien équilibrée avec d'excellents gardiens de but. Ils devraient se rendre en finale de la coupe Stanley. Ce soir, j'ai parié dix dollars avec Eric sur la victoire de Calgary». À la fin du match Eric avait la mine basse. Le Canadien venait de perdre le match par le compte de 3 à 2 en prolongation. Pour Eric, la défaite et le billet de dix dollars en moins dans ses poches étaient difficiles à avaler.

Ces quelques commentaires de partisans du Canadien de Montréal m'ont fait réaliser à quel point cette équipe de hockey réveille en nous la passion et l'amour de ce sport. Sans le Canadien de Montréal le hockey serait moins vivant.

Benoît St-Amour

• Habitudes alimentaires

Comment séparer la fibre du gras

par KIM McKINNON

OTTAWA - Cholestérol des aliments et du sang, gras saturé et polyinsaturé... Pour les consommateurs qui cherchent à se nourrir convenablement, c'est une véritable jungle.

Une nouvelle enquête révèle que même si la plupart des Canadiens se préoccupent de la teneur en gras et en fibre de leur alimentation, ils ne savent pas comment modifier leurs habitudes alimentaires.

«Il faut pratiquement un diplôme en chimie pour comprendre tous les termes utilisés, déclare Mme Randy Meltzer, agente principale de développement des marchés à l'emploi d'Agriculture Canada. L'enquête montre que les consommateurs canadiens ont besoin d'information plus précise en matière de nutrition».

L'enquête, qui a été menée par l'Institut national de la nutrition avec l'aide financière d'Agriculture Canada, visait à évaluer les attitudes des consommateurs envers le gras et la fibre.

Elle révèle 70% des Canadiens se préoccupent de la

(suite en page 16)

Professionnels

Fibres...

(suite de la page 15)

teneur en gras et en fibre de leur régime alimentaire, mais qu'ils ne savent pas s'y prendre, particulièrement en ce qui a trait à la façon de réduire le gras. Par exemple, 20% des répondants croient que la margarine contient moins de gras que le beurre. En réalité, les deux produits contiennent des quantités égales de gras.

Les consommateurs sont un peu mieux renseignés au sujet de la fibre, la plupart mentionnant les pains et les céréales comme un moyen d'accroître la consommation de fibre alimentaire.

Ces résultats viennent à point nommé car les recommandations sur la nutrition annoncées par le gouvernement fédéral en mars 1990 suggèrent que les Canadiens limitent leur ingestion de gras à 30% de leur régime alimentaire. La moyenne est actuellement de 38%.

«Ces statistiques donnent à l'industrie une idée de l'état actuel des connaissances des consommateurs et l'aidera à mettre au point des produits plus riches en fibre et à plus faible teneur en gras, explique Mme Meltzer. Comme les consommateurs achètent plus d'aliments préparés, le secteur a un rôle à jouer pour les inviter à suivre les nouvelles recommandations».

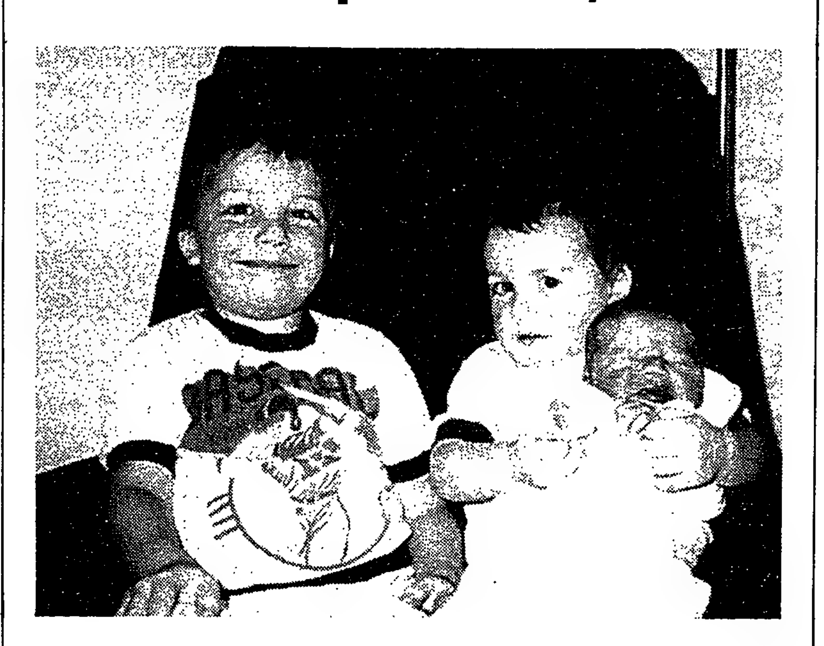
L'enquête révèle que malgré leurs préoccupations à propos de leur alimentation, la plupart des gens ne sont pas prêts à cesser de consommer de la viande ou à renoncer aux produits laitiers. Ils exigent plutôt des morceaux de viande plus maigres et des céréales plus riches en fibre, obligeant les secteurs de l'abattage, des produits laitiers et des céréales à mettre au point de tels produits qui peuvent cependant exciter les papilles gustatives.

Mme Meltzer croit que les gouvernements, l'industrie et les éducateurs en nutrition peuvent dissiper la confusion qui entoure la valeur nutritive des aliments. À cette fin, les résultats de l'enquête pourraient contribuer à la conception de programmes d'éducation en nutrition.

«Même les consommateurs déterminés à modifier leurs habitudes alimentaires ne peuvent pas le faire à cause de l'état fragmentaire de l'information qui existe sur les marchés, constate Mme Meltzer. Les professionnels de la santé et les éducateurs en nutrition doivent fournir au consommateur l'information la plus exacte possible».

Agriculture Canada a financé l'enquête à 50% dans le cadre du Projet de développement agro-alimentaire canadien. L'Institut national de nutrition a financé l'autre moitié grâce à l'aide de ses sociétés membres.

C'est notre petit frère, Rémi!



Dominique et Monique Pelchat sont heureux d'annoncer la naissance de leur 3e garçon Rémi (Gérard) né le 28 janvier 1991 à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul. Pierre (4 ans) et David (2 ans) sont fiers d'accueillir leur petit frère.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tout les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Rencontre du conseil de parents de l'école Maurice-Lavallée, le 1er mercredi de chaque mois. Info: Aline Savoie au 487-8875; après 3h30, 462-0660. 7/6

Rencontre du conseil de parents de l'école Notre-Dame, le 1er mardi de chaque mois. Info: Camilla Lavoie au 459-9637. 7/6

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mars, avril et mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/6

Le Bureau de Santé d'Edmonton est à la recherche d'une personne francophone pour une cliente demeurant chez-elle. Madame S. demeure dans l'ouest de la ville. Elle est âgée de plus de quatre-vingts ans, est très plaisante et parle très bien le français. Ne pouvant se déplacer facilement, elle a besoin d'un contact social. Avez-vous trois ou quatre heures par semaine à disposer pour offrir un support moral et de l'amitié à cette vénérable dame? Vous pouvez faire la différence. Pour de plus amples détails contacter Roger Laing au 482-1965, poste 305. 22/3

La pré-maternelle Bobino-Bobinette tiendra une soirée d'inscriptions pour l'année scolaire 1991-92, le 19 mars à 19h30 à l'école Notre-Dame. Les enfants doivent avoir 3 ou 4 ans le 1er mars 1992. Pour information, adressez-vous à Francine Mouris au 436-8207. 22/3

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

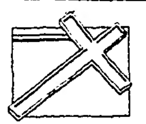
La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Le Franco, télécopieur: 465-3647

Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

APPEL D'OFFRES

TERRAINS À LOUER

Jean Côté

Référence	Description	Acres
#35577-2A2-3	NO-35-80-22-05	152/151
#35577-2A2-3	SO-35-80-22-05	160/158
#35577-2A2-3	NE-04-81-22-05	160/156

Ces terrains sont sujets à être vendus.

L'offre à louer devrait spécifier le montant offert par acre.

Chaque personne intéressée doit se baser sur son inspection personnelle et sa connaissance du terrain.

Les formulaires d'offres seront acceptés jusqu'au 15 mars 1991.

Le formulaire relatif aux offres peut être obtenu auprès du bureau de Falher.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à:

Ronald Brochu
Société du crédit agricole
C.P. 29
Falher, Alberta
T0H 1M0
Tél.: 837-2333

Canadä

Être reine et recevoir un chèque, ça fait toujours plaisir



La pulperie de Peace River, une division de la Daishowa, a remis, le 16 février dernier, un chèque de 500 $ à la reine du Carnaval de St-Isidore 1991. Mme Antonine Bergeron s'est chargée de présenter le chèque à Danielle Lavoie (la reine) au nom de la compagnie de pâtes et papiers.

(Photo Benoit Girard)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 16 au 22 mars 1991

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
17h12 VIRAGES
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY — Buffalo à Montréal
20h30 LE BANDE DES SIX
21h30 JUSTE POUR RIRE
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h10 TÉLÉ-SÉLECTION: Profession: Journaliste

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h12 DÉCOUVERTE
19h00 STAR D'UN SOIR
20h00 LES BEAUX DIMANCHES — Championnat mondial: Gala des championnat
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h15 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h25 CINÉ CLUB — Citizen Kane

LUNDI

17h00 LA COURSE EUROPE-ASIE
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MARITIMES EN DIRECT
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 UN SIGNE DE FEU
22h00 DALLAS
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA — Le forum en folie

MARDI

17h00 LA COUR EN DIRECT
17h30 SUPER SANS PLOMB
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MANIGANCES
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 L'HEURE DISNEY
22h00 MÉTROPOLIS
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA — Buck et son complice

MERCREDI

17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
17h30 COMMENT ÇA VA
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MUSICOLORE
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
22h00 SCULLY EN DIRECT
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA — Exodus

JEUDI

17h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
17h30 LE GRAND REMOUS
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 REGARDS SUR LA NATURE
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 DES FLEURS SUR LA NEIGE
22h00 LANCE ET COMPTE
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA — Fedora

VENDREDI

17h00 LA MER À VOIR
17h30 FILM DE L'ONF
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 LA MER À VOIR
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 LES GRANDS FILMS — La main droite du diable
23h30 L'HEURE G
24h30 CINÉMA — Le meilleur

★ ★ ★ ★ ★ L'EUROTÉLÉ

TV5

Semaine du 16 au 22 mars 1991

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
17h30 THALASSA
18h30 L'EUROFLASH
18h33 SACRÉE SOIRÉE
20h00 JEUNE CINÉMA
21h20 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h35 SACRÉE SOIRÉE
24h05 JEUNE CINÉMA
01h20 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
01h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
17h30 7 SUR 7
18h30 L'EUROFLASH
18h33 CARACTÈRES
19h55 FAUT PAS RÊVER
20h45 MODERN STYLE
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 CARACTÈRES
23h40 FAUT PAS RÊVER
24h30 MODERN STYLE
01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 LATITUDE SUD
18h00 EXPÉDITION PÊCHE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 COMÉDIE COMÉDIE
20h30 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 COMÉDIE COMÉDIE
24h15 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
01h05 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL
18h30 L'EUROFLASH
18h33 TOUS À LA UNE
20h10 BABEL
21h40 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h25 TOUS À LA UNE
24h10 BABEL
01h35 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 TELL QUEL
18h00 TÉLESCOPE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
20h30 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
21h00 ALICE
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
24h30 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL 1990
01h00 ALICE
01h45 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 RÉSISTANCES
18h30 L'EUROFLASH
18h33 CINÉRAMA
19h30 LA LEÇON DE MUSIQUE
20h30 HÔTEL
21h00 MONTAGNE
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 CINÉRAMA
23h15 LA LEÇON DE MUSIQUE
24h10 HÔTEL
24h40 MONTAGNE
01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 TÉLEOBJECTIF
18h30 L'EUROFLASH
18h33 LATITUDE SUD
19h00 EXPÉDITION PÊCHE
19h30 BOUILLON DE CULTURE
21h00 MÉMOIRES D'UN OBJECTIF
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h45 TÉLÉOBJECTIF
23h15 TÉLÉOBJECTIF
23h45 BOUILLON DE CULTURE
01h15 MÉMOIRES D'UN OBJECTIF
02h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie

ROBERT

Est décédée le 8 février dernier à l'âge de 83 ans, à Edmonton, Soeur Marie Eva Robert autrefois connue sous le nom de Soeur Marie Arthur.

Elle laisse dans le deuil les membres de sa communauté religieuse, Les Filles de Jésus; un frère et une belle-soeur: Valmore et Marcella Robert de Victoria (C.-B.), de nombreux neveux et nièces.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son frère le Père Normand Robert O.P. le 7 février dernier.

Les funérailles ont été célébrées le 13 février dernier par le Père Clément Gauthier à la Maison St-Joseph.

DEMERS

Est décédé le 9 février, à l'âge de 69 ans, M. Marcel C. Demers.

Il laisse dans le deuil son épouse Irène et ses enfants: Simone (Dick) Topott, René, Richard (Laurie), Diane (John) Hutchison; 12 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants, son frère et ses soeurs Rae (Howard), Romage, Terry Pratt, Gérald (Pui) Demers et de nombreux parents et amis. Il était membre du conseil La Vérendrye des Chevaliers de Colomb.

Les funérailles ont été célébrées le 12 février dernier à l'église Immaculée-Conception d'Edmonton par le Père Louis Viel.

D'AUTEUIL

Est décédé le 9 février dernier à McLennan, à l'âge de 84 ans, M. Philippe Louis d'Auteuil, autrefois résident de Falher.

Il laisse dans le deuil son épouse Edith, un fils: Paul (Denise), une fille Carmen (Paul) Labrecque, quatre petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, deux soeurs Rose-Anne Roy de Sorel (Qué.), Hélène D'Auteuil de Lévis (Qué.).

Il fut précédé dans La Maison du Père par quatre frères et soeurs.

Les funérailles ont été célébrées à Falher le 14 février par le Père R. Prieur à l'église Sainte-Anne.

Les parents et amis qui le désirent peuvent faire des dons à la Heart and Stroke Foundation de l'Alberta.

BLAIN

Est décédée à Edmonton le 10 février 1991, à l'âge de 85 ans, Soeur Antoinette Blain, autrefois connue sous le nom de Soeur St-Viateur.

Elle laisse dans le deuil, outre les Soeurs de la Providence, deux soeurs et quatre frères: Marianne Blondin d'Ottawa, Béatrice Chatwin de Providence, Rhode Island, Elphage Blain de Saskatoon, Sylvio Blain de Courtney (C.-B.), Dollard Blain de Hull et de nombreux neveux et nièces.

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

L'Association canadienne-française de l'Alberta a publié vendredi le 8 mars dernier cette publicité dans le Journal de Montréal à l'intention des délégués(es) au Congrès du Parti libéral du Québec.

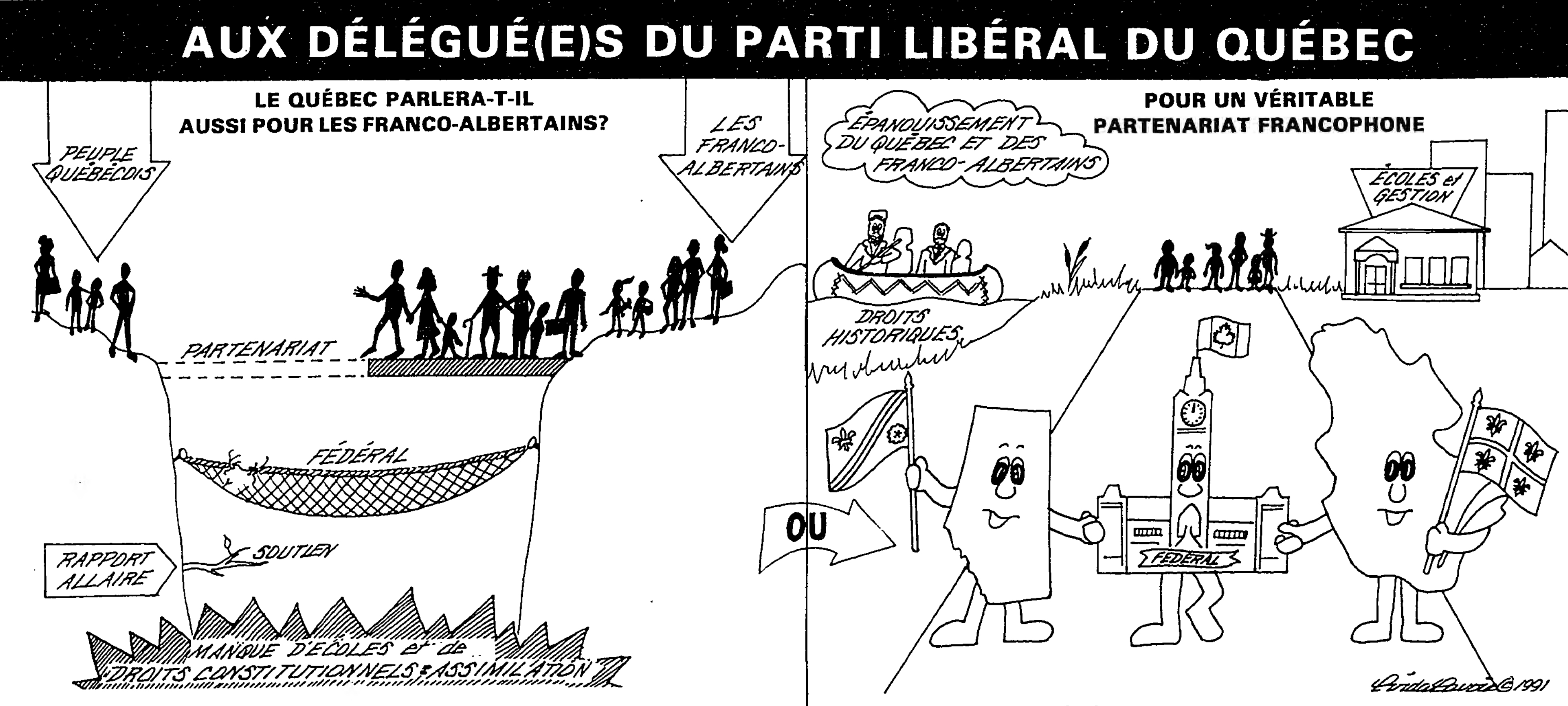
Nous avons cru nécessaire d'informer les Québécois de notre opinion sur le rapport Allaire. Ce document confirme que les anglophones du Québec conserveront tous leurs droits alors que les francophones hors Québec bénéficieront «d'un soutien accru. Il est clair que nous avons besoin de plus que d'un soutien accru.

Nous estimons que les Québécois doivent s'assurer que le gouvernement du Québec fassent respecter les droits des Franco-Albertains de la même façon qu'ils respectent ceux des anglophones du Québec.

Les dessins sont l'oeuvre de Linda Lavoie, native de St-Isidore, Alberta.

Cette annonce a été envoyée à toutes les régionales, aux médias du Québec (journaux, radio, télévision) au Globe and Mail, au Calgary Herald, au Edmonton Journal, au Droit d'Ottawa, à l'Acadie Nouvelle, aux présidents des associations membres de la Fédération des francophones hors Québec.

AUX DÉLÉGUÉ(E)S DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC



LE RAPPORT ALLAIRE PROPOSE:

POUR LES ANGLOPHONES DU QUÉBEC
- ASSURER LEURS DROITS HISTORIQUES;
- LE DROIT À LEURS PROPRES INSTITUTIONS;
- LE DROIT D'EN GÉRER LE DEVENIR;
- FAVORISER LEUR PLEIN ÉPANOUISSEMENT;

POUR LES FRANCO-ALBERTAINS
- UN SOUTIEN ACCRU.

CONTRIBUTION DU FÉDÉRAL
- POUVOIRS ACCRUS POUR LE QUÉBEC
- PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE
- PROMOTION DU FAIT FRANÇAIS

CONTRIBUTION DES FRANCO-ALBERTAINS
- VOS AMBASSADEURS
- BÂTISSEURS DE COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

CONTRIBUTION DU QUÉBEC
- DÉFENSEUR DE NOS DROITS HISTORIQUES
- PROMOTEUR DU FAIT FRANÇAIS ET DU DÉVELOPPEMENT DE NOS
- INSTITUTIONS

UN MEMBRE DE LA FAMILLE



Association canadienne-française de l'Alberta

Pièce 200, 8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Téléphone: (403) 466-1680

FORUM DES CITOYENS SUR L'AVENIR DU CANADA

Une douzaine de Canadiens sans affiliation politique ont été chargés par le gouvernement fédéral de recueillir votre point de vue sur l'avenir du pays d'ici le 1er juillet 1991.

NOTRE OBJECTIF:
Dégager à partir des opinions des Canadiens une idée de leur vision de l'avenir.
Améliorer le dialogue et atténuer le climat de méfiance.
Examiner ensemble les réalités du moment.

LES MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION:
La «boîte à idées» téléphonique sans frais (1-800-563-6786) afin de recevoir les idées et opinions de toutes les personnes de tous les coins du pays.

Les documents de discussions pour toute personne qui envisage de réunir jusqu'à vingt personnes à domicile pour débattre des questions importantes auxquelles le Canada est confrontée.

Des rencontres publiques de plus grande envergure sur des thèmes spécifiques.

Si vous voulez organiser un groupe de discussions et que vous avez besoin de matériel appelez au 495-7215.

L'ACFA encourage tous ses membres à participer à cette consultation en formant des groupes de discussion ou en communiquant avec le 1-800-56-FORUM.

CONTRIBUEZ AU FONDS DE SECOURS DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE EN ALBERTA

Faites parvenir vos dons à:

Fonds de secours de la communauté francophone en Alberta
8404 - 91e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

Centre de l'Éducation permanente
Thérèse Bégin
C.P. 74
Girouxville, Alberta
T0H 1S0

Centre de l'Éducation permanente
Annette Labelle
232 Erin Woods
Calgary, Alberta
T2B 3B9

Centre de l'Éducation permanente
Lise Holeton
C.P. 2920
St-Paul, Alberta
T0A 3A0

Merci d'avoir votre communauté à coeur!

J'aimerais faire un don de ________ $ au Fonds de secours de la communauté francophone en Alberta.

Nom: ________

Adresse: ________

Ville: ________ Code postal: ________

Tél.: ________